



# Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Exercice 2021

*Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2021 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales*



I)	Caractérisation technique du service Eau Potable.....	4
A)	Présentation du territoire .....	4
B)	Modes de gestion du service.....	6
C)	Estimation de la population desservie (D101.0) .....	20
D)	Nombre d'abonnés.....	21
E)	Eaux brutes : Prélèvement sur les ressources en eau.....	22
F)	Eaux traitées.....	23
G)	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	38
II)	Tarification de l'eau et recettes du service .....	39
A)	Modalités de facturation.....	39
B)	Facture d'eau type (D102.0).....	40
C)	Taux d'impayés sur les factures d'eau (P154.0).....	41
D)	Rémunération des exploitants .....	42
E)	Total recettes liées à la vente d'eau.....	45
III)	Indicateurs de performance .....	47
A)	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	47
B)	Performance des unités de production.....	48
C)	Performance de la sécurisation de l'approvisionnement sur le territoire.....	52
D)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B) .....	54
E)	Indicateurs de performance du réseau .....	56
F)	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3) .....	62
IV)	Financement des investissements .....	68
A)	Branchements en plomb .....	68
B)	Montants financiers .....	68
C)	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2).....	69
D)	Amortissements .....	70
E)	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service.....	71
V)	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau .....	73
A)	Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0).....	73
B)	Créances éteintes en Régie .....	73
C)	Opérations de coopération décentralisée (cf. Article L1115-1-1 du CGCT).....	73
D)	Dégrèvements .....	73
VI)	Présentation de la démarche ISO 9001.....	75
VII)	Suivi clientèle.....	77
A)	Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0) .....	77

B)	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1) .....	77
C)	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (P152.1) .....	78
D)	Taux de réclamations (P155.1) .....	79
VIII)	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	80
IX)	Communication .....	80

## I) Caractérisation technique du service Eau Potable

### A) Présentation du territoire

#### 1) Historique du SMPGA

La **gestion de l'eau potable** est un **service public**. Pour garantir son efficacité, les élus des collectivités territoriales du Granvillais et de l'Avranchin ont uni leurs forces au sein d'une nouvelle collectivité : **le SMPGA** (Syndicat de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin).

La **création du SMPGA** en 2014 est le fruit d'une réflexion amorcée 6 ans plus tôt. Elle repose sur **deux constats, propres aux territoires de Granville et d'Avranches** :

- ce périmètre dispose d'une façade littorale qui engendre une **forte attractivité en été**, alors même qu'à cette époque de l'année les sources d'approvisionnement en eau sont plus fragiles ;
- les **usines** qui assuraient la production d'eau potable jusqu'à lors ont été construites dans la première moitié du XXème siècle et **étaient vieillissantes**.

Face à ce défi d'**une eau potable en quantité suffisante et de qualité**, les élus locaux se sont rassemblés autour d'une même volonté politique : celle de **sécuriser, en toute solidarité entre les territoires, le niveau de production de l'eau potable**, pour répondre aux fluctuations de population tout au long de l'année, tout en **préservant une qualité constante, et renforcer la potabilisation en mettant en œuvre des procédés de traitement plus efficaces**.

Le SMPGA a donc été créé pour effectuer les études, la réalisation et l'exploitation des infrastructures de production et de transport d'eau potable. Afin de mener à bien cette mission, il s'est fédéré autour d'**un projet fondateur de construction de deux nouvelles usines à la pointe de la technologie** : l'une à Saint-Pair-sur-Mer avec une prise d'eau sur le Thar ; l'autre à Avranches avec une prise d'eau sur la Braize. Reliées par une interconnexion, les activités de ces unités de production sont préservées par un secours mutuel.

Dans le cadre de la loi NOTRe, et en phase avec sa démarche initiale d'effort commun, le SMPGA a pris en charge à partir de 2018 la compétence distribution de l'eau sur une partie de son territoire. Il renforce ainsi son lien avec les usagers en acheminant l'eau jusqu'à leur robinet.



Et plus récemment :

**11 juin 2019** : lancement de la démarche ISO 9001 pour le SMPGA

**Janvier 2020** :

- Deuxième extension du périmètre avec la prise de compétence distribution sur les territoires de l'ancien Syndicat de Sartilly Sud, Marcey-les-Grèves et Vains
- Portage d'une nouvelle compétence : SAGE Sée et Côtiers Granvillais – **Bilan décrit dans un rapport annuel dédié**
  - Le SMPGA a au titre de cette compétence la responsabilité de produire l'ensemble documentaire cadré par le SDAGE au niveau du bassin versant de la Sée et côtiers Granvillais. Il est soumis à l'approbation de la CLE pour mener à bien cette mission qui cadre la protection des masses aquifères sur le bassin versant
- **Unification du prix de l'eau pour l'ensemble des usagers du SMPGA**

Le siège du SMPGA est situé **au Pôle de l'eau à St Pair sur Mer en Normandie, 240 rue Ampère**. Il possède également une antenne technique pour sa Régie au lieu-dit le Hamel à Chavoy.

**Le SMPGA est piloté par des élus représentant ses membres (communes et Agglomération d'Avranches Mont St Michel Normandie) qui siègent au sein d'un organe délibérant, le conseil syndical.**

**Un Président et des Vice-présidents sont alors élus pour gérer de façon déléguée les affaires courantes ; ils forment le Bureau.**

En 2021 le syndicat est composé d'un total de 19 agents :

- 2 personnes dédiées à la clientèle,
- 7 personnes dédiées à la régie, pour l'exploitation des installations et la réalisation de travaux,
- 9 personnes dans les services centraux technique (hors SAGE), administratifs, financiers et direction.

## 2) Périmètre 2021

Le périmètre desservi en eau potable par le SMPGA conformément à ses statuts pour les compétences « 1 Production et Transport » et « 2 Distribution » est composé des membres adhérents suivants :

- La Commune d'ANCTOVILLE SUR BOSQ
- La Commune de BREVILLE SUR MER
- La Commune de CAROLLES
- La Commune de CHAMPEAUX
- La commune de COUDEVILLE SUR MER
- La Commune de DONVILLE LES BAINS
- La Commune de GRANVILLE,
- La Commune de JULLOUVILLE
- La Commune de LONGUEVILLE
- La Commune de SARTILLY BAIE BOCAGE
- La Commune de SAINT AUBIN DES PREAUX
- La Commune de SAINT JEAN DES CHAMPS
- La Commune de SAINT PAIR SUR MER
- La Commune de SAINT PIERRE LANGERS
- La Commune de SAINT PLANCHERS
- La Commune de YQUELON
- L'Agglomération d'Avranches Mont-Saint-Michel Normandie pour ses territoires :
  - o La Commune d'AVRANCHES pour sa commune historique d'Avranches
  - o La Commune de BACILLY
  - o La Commune de CHAVOY
  - o La Commune de DRAGEY RONTON
  - o La Commune de GENETS
  - o La Commune de LE LUOT
  - o La Commune de LE PARC
  - o La Commune de LOLIF
  - o La Commune de MARCEY LES GREVES
  - o La Commune de PONTS SOUS AVRANCHES
  - o La Commune de SAINT JEAN DE LA HAIZE
  - o La Commune de SAINT JEAN LE THOMAS
  - o La Commune de TIREPIED SUR SEE pour sa commune historique de Tirepiéd
  - o La Commune de VAINS

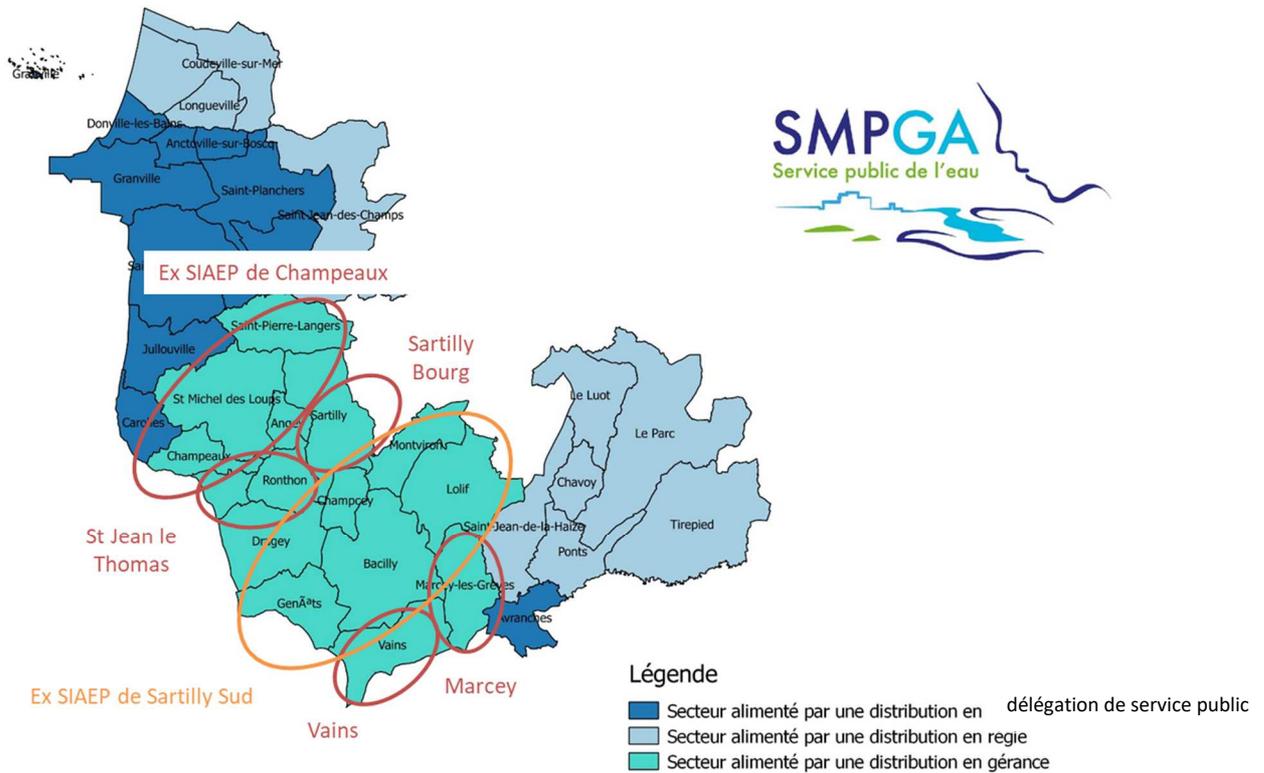
### B) Modes de gestion du service

La gestion exploitation du service d'eau est gérée en interne sur certains territoires, on parle alors de gestion en Régie.

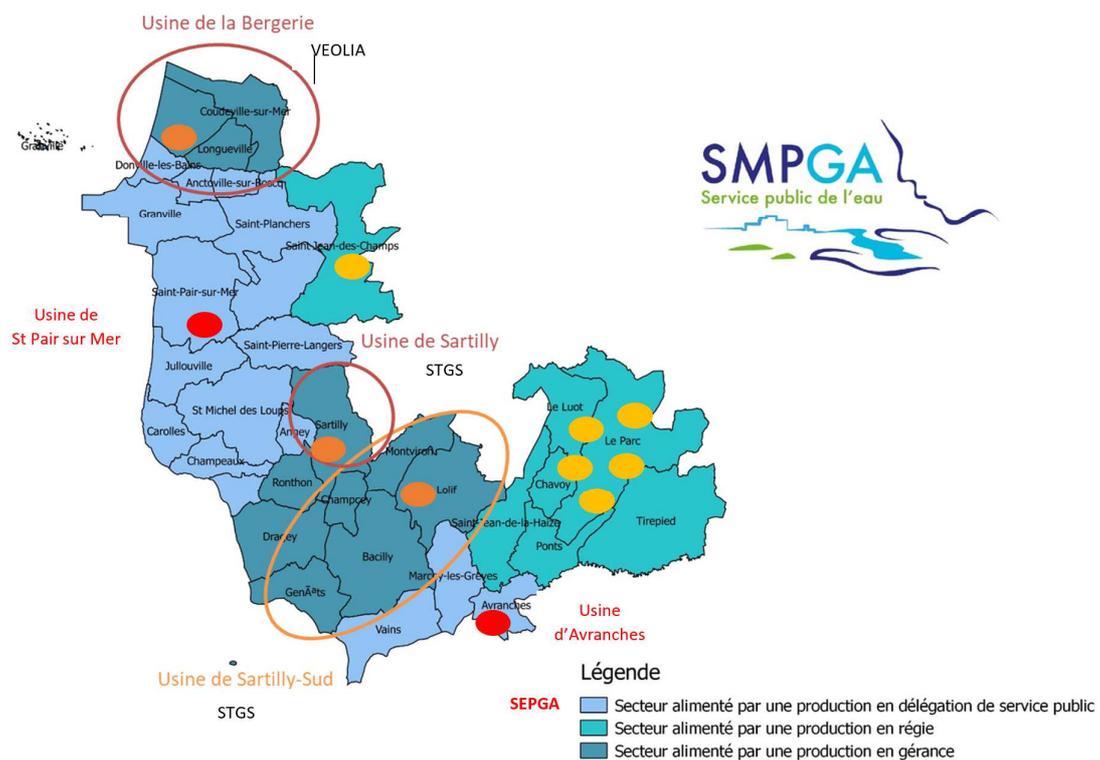
Sur les autres communes, l'exploitation du service est suivie via des contrats avec des société privées professionnelles du secteur.

**En cas de délégation du service d'exploitation, le SMPGA reste responsable du suivi et de la qualité du service mais délègue la gestion quotidienne de celui-ci.**

Carte Modes de gestion distribution en 2021 :



Carte Modes de gestion production en 2021 :



1) Délégation de Service Public : Concession

(a) Concession Distribution – CEGA

Date d'effet	Durée	Date de fin
01/01/2019	6 ans	31/12/2024

Avenants	1	20/12/2019	Déploiement des compteurs radio sur le périmètre et intégration de nouveaux ouvrages
	2	21/12/2021	Intégration des communes de Saint Jean le Thomas, Champeaux, St Michel des Loups (Jullouville), Ronthon, Angey, Sartilly (Bourg) , Saint Pierre Langers

Le délégataire

Société	CEGA
Directeur	Monsieur Jean-Pierre PACILLY
Adresse	161, Rue du Mesnil, 50400 GRANVILLE



Le territoire 2021

Nom de la commune	Population totale (Population légale 2019 -source INSEE)
Ancerville sur Boscq	461
Avranches	8 381
Jullouville	1 790
Carolles	764
Donville les Bains	3 183
Granville	13 187
St Aubin des Préaux	471
St Jean des champs (St Léger)	94
Saint Pair sur Mer	4 227
Saint Planchers	1 446
Yquelon	1 178
<b>Total</b>	<b>35 182</b>

N.B. : La population d'Avranches n'inclut pas la population de St Martin des Champs et celle de Jullouville n'inclut pas la population de St Michel des Loups.

Caractéristiques d'exécution en 2021

**Règlement de service applicable :**

Validé par délibération du conseil syndical le 19/12/2018, règlement de service global du SMPGA

**Accueil du client :**

Tél. : 02.33.91.62.51 ; Email : [eau@cega-eau.fr](mailto:eau@cega-eau.fr) ; Web : <https://www.cega-eau.fr/>

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 13h00

Espace abonné accessible en cliquant sur le lien suivant : <https://abonne.cega-eau.fr>

Agence de Granville	Agence d'Avranches
161 rue du mesnil 50400 Granville	22 rue des grèves 50307 Avranches
Du lundi au vendredi de 9h à 17h	Du lundi au vendredi de 8h à 18h

**Caractéristiques diverses :** Mise à disposition de l'eau par le SMPGA ; Objectifs de maintien d'indice linéaires de perte minimum ; Société dédiée au contrat, intéressement du SMPGA aux bénéficiaires

*(b) Concession Production – SEPGA*

Date d'effet	Durée	Date de fin
27/01/2018	6 ans	31/12/2024

Avenants	1	20/12/2019	Suppression d'ouvrages – Travaux d'investissement complémentaires

Le délégataire

Société	Compagnie des Eaux et de l'Ozone
Directeur	Monsieur Jean-François POLETTI
Adresse	700 Av. de l'Europe - 50400 Granville



Le territoire

Ouvrages de production : Usines interconnectées Avranches-St Pair ainsi que l'interconnexion, les prises d'eau et les réservoirs de tête du territoire.

Caractéristiques d'exécution en 2021

**Règlement de service applicable :** sans, contrat uniquement

**Accueil du client :** Pas d'accueil client

**Caractéristiques diverses :** Vend de l'eau au SMPGA-Distribution ; Objectifs de rendements sur les pertes en eau production et transfert ; Société dédiée au contrat, intéressement du SMPGA aux bénéficiaires

## 2) Gérances

### (a) Gérance Distribution et Production Ex-SIAEP de Sartilly Sud – STGS

Date d'effet	Durée	Date de fin
01/01/2016	12 ans	31/12/2027

Avenants	1	21/05/2016	Modifications des modalités de facturation et ajout de prix au bordereau branchement
	2	26/05/2020	Avenant de transfert - Le SMPGA remplace le SIAEP de Sartilly Sud à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020
	3	22/12/2021	Accueil du client chez STGS et règlement de service du SMPGA à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022

#### Le délégataire

Société	STGS
Directeur	Monsieur Jean-Pierre PACILLY
Adresse	22 rue des Grèves 50307 Avranches
Tél.	02 33 79 46 79
Courriel	eau@stgs.fr



#### Le territoire 2021

Nom de la commune	Population totale (Population légale 2019 - source INSEE)
Bacilly	983
Sartilly-Baie-Bocage (Champcey)	240
Dragey-Ronthon (Dragey)	590
Genêts	451
Lolif	602
Sartilly-Baie-Bocage (Montviron)	344
<b>Total</b>	<b>3 210</b>

#### Caractéristiques d'exécution en 2021

**Règlement de service applicable :** Règlement de service du contrat de gérance

**Accueil du client :** Contrats réalisés par la Régie du SMPGA :

Tél. 02 33 61 02 91 ; Email [abonnes@smpga.fr](mailto:abonnes@smpga.fr); Web : <https://www.smpga.fr/>

Antenne Sud du SMPGA	SIEGE du SMPGA
ECOPARC de Tirepied-sur-Sée – Bat 7 50870 Tirepied-sur-Sée	Pôle de l'eau, 240 rue Ampère 50380 Saint-Pair-sur-Mer

Antenne Sud du SMPGA	SIEGE du SMPGA
lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le vendredi 16 h	le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Suivi clientèle et besoins techniques réalisés par la Gérance STGS

Agence d'Avranches
22 rue des grèves 50307 Avranches
Téléphone : 02.33.79.46.79
Courriel : eau@stgs.fr

**Caractéristiques diverses :** Modalités d'exécution cadrées par le contrat historique

*(b) Gérance Distribution EX-SIAEP de Champeaux*

Date d'effet	Durée	Date de fin
01/01/2012	10 ans	31/12/2021

Avenants			
	1	07/09/2018	Transfert de compétence Distribution au SMPGA – substitution de maîtrise d'ouvrage
	2	22/12/2021	Protocole de fin de contrat au 31/12/2021

Le délégataire

Société	STGS
Directeur	Monsieur Jean-Pierre PACILLY
Adresse	22 rue des Grèves 50307 AVRANCHES
Tél.	02 33 79 46 79
Courriel	eau@stgs.fr



Le territoire

Nom de la commune	Population totale (Population légale 2019 - source INSEE)
Sartilly-Baie-Bocage (Angey)	294
Champeaux	363
Jullouville (St Michel des Loups)	656
St Pierre Langers	638
<b>Total</b>	<b>1 951</b>

**Règlement de service applicable** : Règlement de service du contrat de gérance

**Accueil du client** : Suivi clientèle et besoins techniques réalisés par la Gérance STGS

Adresse : 22 rue des Grèves - 50307 AVRANCHES

Téléphone : 02.33.79.46.79

Courriel : eau@stgs.fr

*(c) Gérance Production et Distribution St Jean le Thomas (et Ronthon)*

Date d'effet	Durée	Date de fin
01/10/2013	10 ans	31/12/2021

Avenants	1	17/03/2017	Transfert de l'activité production de la commune de Saint Jean le Thomas au Syndicat Mixte De Production D'eau Potable Du Granvillais Et De L'Avranchin
	2	14/09/2018	Transfert de l'activité distribution de la commune de Saint Jean le Thomas au SIAEP de Champeaux. (Le SIAEP de Champeaux a ensuite transféré sa compétence distribution au SMPGA le 01/01/2018)
	3	22/12/2021	Protocole de fin de contrat pour résiliation anticipée au 31/12/2021

NB : compétence Production qui a perdu son objet suite à l'arrêt puis démolition des usines en 2018 - 2019

Le délégataire

Société	STGS
Directeur	Monsieur Jean-Pierre PACILLY
Adresse	22 rue des Grèves 50307 AVRANCHES
Tél.	02 33 79 46 79
Courriel	eau@stgs.fr



Le territoire

Nom de la commune	Population totale (Population légale 2019 - source INSEE)
Saint Jean le Thomas	392
Ronthon	236
<b>Total</b>	<b>628</b>

**Règlement de service applicable** : Règlement de service du contrat de gérance

**Accueil du client** : Suivi clientèle et besoins techniques réalisés par la Gérance STGS

<b>Agence d'Avranches</b>
22 rue des grèves 50307 AVRANCHES
Téléphone : 02.33.79.46.79
Courriel : eau@stgs.fr

**Caractéristiques diverses** : Modalités d'exécution cadrées par le contrat historique

*(d) Gérance Distribution Marcey-les-Grèves*

Date d'effet	Durée	Date de fin
01/01/2013	10 ans	31/12/2022

Avenants			
	1	06/05/2020	Transfert de compétence Distribution au SMPGA – substitution de maîtrise d'ouvrage

Le délégataire

Société	STGS
Directeur	Monsieur Jean-Pierre PACILLY
Adresse	22 rue des Grèves 50307 AVRANCHES
Tél.	02 33 79 46 79
Courriel	eau@stgs.fr



Le territoire

Nom de la commune	Population totale (Population légale 2019 - source INSEE)
Marcey les Grèves	1 323

**Règlement de service applicable :** Depuis la validation par délibération du conseil syndical le 19/12/2018, règlement de service global du SMPGA

**Accueil du client :** Contrats et suivi clientèle réalisés par la Régie du SMPGA :

Tél. 02 33 61 02 91 ; Email [abonnes@smpga.fr](mailto:abonnes@smpga.fr); Web : <https://www.smpga.fr/>

Antenne Sud du SMPGA	SIEGE du SMPGA
ECOPARC de Tirepied-sur-Sée – Bat 7 50870 Tirepied-sur-Sée	Pôle de l'eau, 240 rue Ampère 50380 Saint-Pair-sur-Mer
lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le vendredi 16 h	le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Besoins techniques réalisés par la Gérance STGS

<b>Agence d'Avranches</b>
22 rue des grèves 50307 Avranches
Téléphone : 02.33.79.46.79
Courriel : eau@stgs.fr

**Caractéristiques diverses :** Modalités d'exécution cadrées par le contrat historique

*(e) Gérance Distribution Vains*

Date d'effet	Durée	Date de fin
01/09/2014	10 ans	31/08/2024

Avenants	1	07/05/2020	Transfert de compétence Distribution au SMPGA – substitution de maîtrise d'ouvrage
----------	---	------------	--

Le délégataire

Société	STGS
Directeur	Monsieur Jean-Pierre PACILLY
Adresse	22 rue des Grèves 50307 AVRANCHES
Tél.	02 33 79 46 79
Fax	02 33 68 32 02
Courriel	eau@stgs.fr



## Le territoire

Nom de la commune	Population totale (Population légale 2019 - source INSEE)
Vains	831

## Caractéristiques d'exécution en 2021

**Règlement de service applicable :** Règlement de service du contrat de gérance

**Accueil du client :** Suivi clientèle et besoins techniques réalisés par la Gérance STGS

<b>Agence d'Avranches</b>
22 rue des grèves 50307 AVRANCHES
Téléphone : 02.33.79.46.79
Courriel : eau@stgs.fr

**Caractéristiques diverses :** Modalités d'exécution cadrées par le contrat historique

### *(f) Gérance Distribution et Production –Sartilly commune historique*

Date d'effet	Durée	Date de fin
01/01/2012	10 ans	31/12/2021

Avenants	1	24/02/2014	Séparation Production et Distribution – Transfert Production vers SMPGA
	2	16/08/2018	Transfert de compétence Distribution au SMPGA – substitution de maîtrise d'ouvrage
	3	22/12/2021	Protocole de fin de contrat au 31/12/2021

Le délégataire

Société	STGS
Directeur	Monsieur Jean-Pierre PACILLY
Adresse	22 rue des Grèves 50307 AVRANCHES
Tél.	02 33 79 46 79
Fax	02 33 68 32 02
Courriel	eau@stgs.fr



Le territoire

Nom de la commune	Population totale (Population légale 2019 - source INSEE)
Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)	1 634

Caractéristiques d'exécution en 2021

**Règlement de service applicable :** Règlement de service du contrat de gérance

**Accueil du client :** Suivi clientèle et besoins techniques réalisés par la Gérance STGS

<b>Agence d'Avranches</b>
22 rue des grèves 50307 AVRANCHES
Téléphone : 02.33.79.46.79
Courriel : eau@stgs.fr

**Caractéristiques diverses :** Modalités d'exécution cadrées par le contrat historique

*(g) Gérance Production – EX- SIAEP de la Bergerie*

Date d'effet	Durée	Date de fin
07/07/2015	9 ans	31/12/2024

Avenants	N°	Date	Description
	1	16/03/2020	Marché d'exploitation du service public de production d'eau potable – Secteur de la BERGERIE – Diminution du volume produit et recalage du fond de renouvellement associé au contrat

### Le délégataire

Société	Compagnie des Eaux et de l'Ozone
Directeur	Monsieur Jean-François POLETTI
Adresse	700 Av. de l'Europe - 50400 Granville



### Le territoire

- Forages et adduction d'eau brute
- Usine de production de la Bergerie
- Réservoir de Donville les bains
- Canalisation de transfert entre les deux ouvrages.

### Caractéristiques d'exécution

Conditions d'exécution décrite dans les pièces du marché

### 3) Régie directe



#### Le territoire

- Bréville-sur Mer, Coudeville-sur-Mer, Longueville

Nom de la commune	Population totale ( <i>Population légale 2019 -source INSEE</i> )
Bréville sur Mer	800
Coudeville sur Mer	893
Longueville	605
<b>Total</b>	<b>2 298</b>

- St Jean des Champs (hors St Léger et St Ursin)

Nom de la commune	Population totale ( <i>Population légale 2019 -source INSEE</i> )
Saint Jean des Champs	1 200

N.B. : La population de St Jean des champs n'inclut pas celle de St Léger ni celle de St Ursin.

- Ex SIAEP d'Avranches Nord

Nom de la commune	Population totale ( <i>Population légale 2019 -source INSEE</i> )
Chavoy	140
Le Luot	308
Le Parc	947
Pont sous Avranches	693
St Jean de la Haize	545
Tirepied sur Sée	858
<b>Total</b>	<b>3 491</b>

N.B. : La population de Tirepied sur Sée n'inclut pas la population de la Gohannière.

#### Caractéristiques d'exécution en 2021

**Règlement de service applicable** : Validé par délibération du conseil syndical le 19/12/2018, règlement de service global du SMPGA

**Accueil et gestion du client :** Régie du SMPGA :

Tél. 02 33 61 02 91 ; Email [abonnes@smpga.fr](mailto:abonnes@smpga.fr); Web : <https://www.smpga.fr/>

<b>Antenne Sud du SMPGA</b>	<b>SIEGE du SMPGA</b>
ECOPARC de Tirepied-sur-Sée – Bat 7 50870 Tirepied-sur-Sée	Pôle de l'eau, 240 rue Ampère 50380 Saint-Pair-sur-Mer
lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le vendredi 16 h	le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

**Caractéristiques diverses :** Interventions techniques assurées par l'équipe technique du SMPGA basée à Chavoy – Le Hamel

C) Estimation de la population desservie (D101.0)

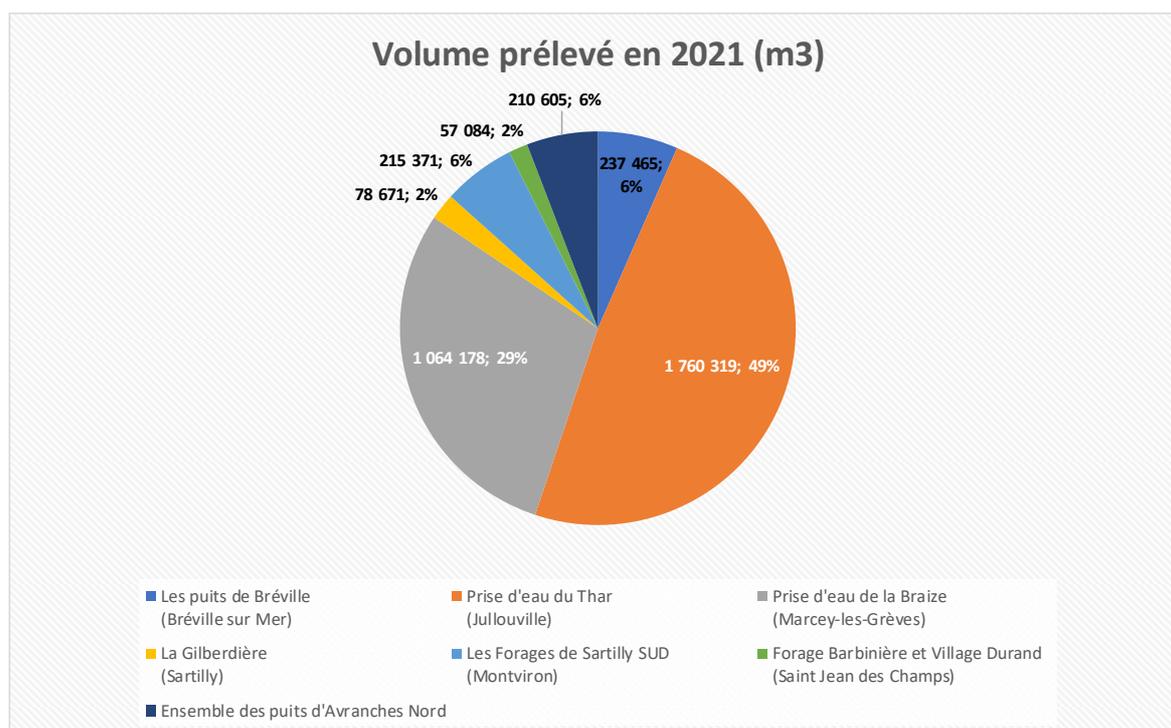
Nom de la commune	Population totale (Population légale 2019 - source INSEE)
Anctoville sur Boscq	461
Avranches	8 381
Jullouville	1 790
Carolles	764
Donville les Bains	3 183
Granville	13 187
St Aubin des Préaux	471
Saint Jean des Champs	1 294
Saint Pair sur Mer	4 227
Saint Planchers	1 446
Yquelon	1 178
Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)	1 634
Bacilly	983
Sartilly-Baie-Bocage (Champcey)	240
Dragey-Ronthon (Dragey)	590
Genêts	451
Lolif	602
Sartilly-Baie-Bocage (Montviron)	344
Sartilly-Baie-Bocage (Angey)	294
Champeaux	363
Jullouville (St Michel des Loups)	656
St Pierre Langers	638
Saint Jean le Thomas	392
Dragey-Ronthon (Ronthon)	236
Marcey les Grèves	1 323
Vains	831
Bréville sur Mer	800
Coudeville sur Mer	893
Longueville	605
Chavoy	140
Le Luot	308
Le Parc	947
Pont sous Avranches	693
St Jean de la Haize	545
Tirepied sur Sée	858
<b>Total</b>	<b>51 748</b>

#### D) Nombre d'abonnés

Nom de la commune	Nombre d'abonnés 2020	Nombre d'abonnés 2021	Variation en %
Anctoville sur Boscq	204	208	2.0%
Avranches	4 883	4 908	0.5%
Jullouville	2 571	2 597	1.0%
Carolles	964	975	1.1%
Donville les Bains	2 342	2 399	2.4%
Granville	9 437	9 510	0.8%
St Aubin des Préaux	219	221	0.9%
St léger	77	77	0.0%
Saint Pair sur Mer	3 762	3 815	1.4%
Saint Planchers	738	754	2.2%
Yquelon	681	712	4.6%
Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)	955	959	0.4%
Bacilly	562	568	1.1%
Sartilly-Baie-Bocage (Champcey)	152	151	-0.7%
Dragey Ronthon	468	470	0.4%
Genêts	418	431	3.1%
Lolif	345	348	0.9%
Sartilly-Baie-Bocage (Montviron)	207	206	-0.5%
Sartilly-Baie-Bocage (Angey)	142	143	0.7%
Champeaux	391	391	0.0%
Julouville (St Michel des Loups)	462	451	-2.4%
St Pierre Langers	337	336	-0.3%
Saint Jean le Thomas	539	531	-1.5%
Ronthon	138	133	-3.6%
Marcey les Grèves	704	706	0.3%
Vains	481	486	1.0%
Bréville sur Mer	514	515	0.2%
Coudeville	614	574	-6.5%
Longueville	398	394	-1.0%
Saint Jean des Champs	608	632	3.9%
Chavoy	71	66	-7.0%
Le Luot	157	149	-5.1%
Le Parc	595	562	-5.5%
Pont sous Avranches	374	381	1.9%
St Jean de la Haize	275	292	6.2%
Tirepiéd sur Sée	444	443	-0.2%
<b>Total</b>	<b>36 229</b>	<b>36 494</b>	<b>0.7%</b>

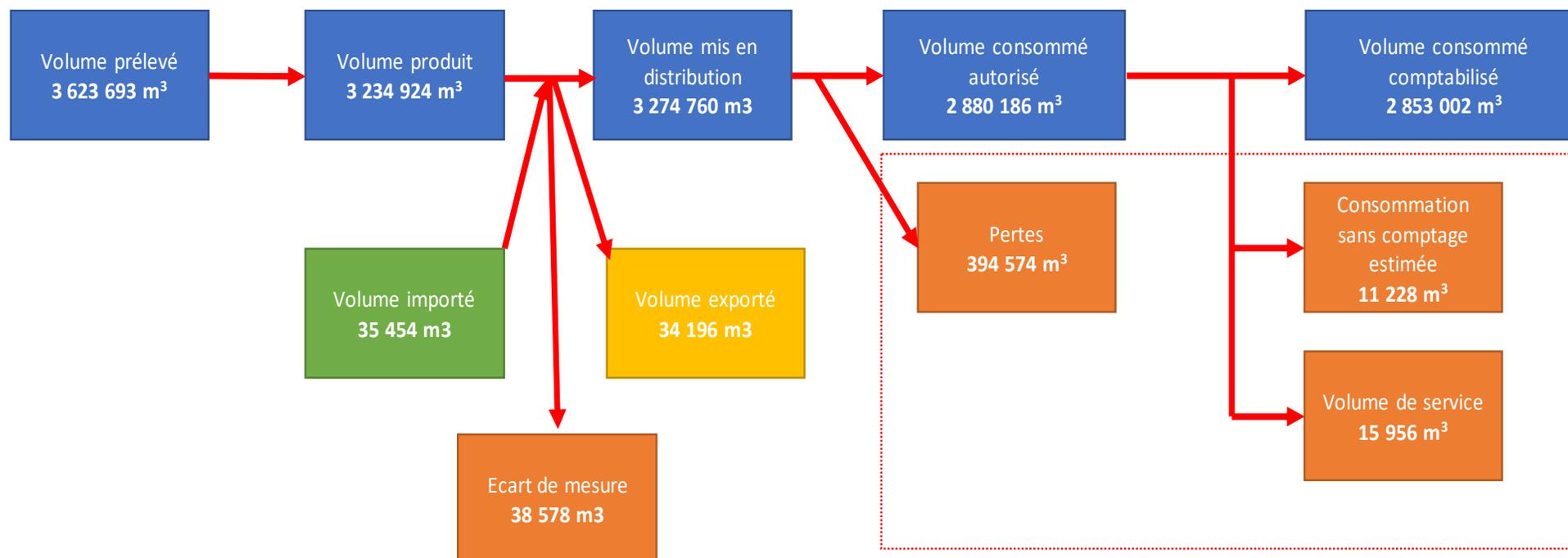
## E) Eaux brutes : Prélèvement sur les ressources en eau

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Volume prélevé en 2020 (m <sup>3</sup> )	Volume prélevé en 2021 (m <sup>3</sup> )	Variation en %	Mode de gestion
<b>Les puits de Bréville (Bréville sur Mer)</b>	Eau souterraine	220 252	237 465	7.8%	Gérance
<b>Prise d'eau du Thar (Jullouville)</b>	Eau de surface	1 761 106	1 760 319	0.0%	DSP
<b>Prise d'eau de la Braize (Marcey-les-Grèves)</b>	Eau de surface	1 020 031	1 064 178	4.3%	DSP
<b>La Gilberdière (Sartilly)</b>	Eau souterraine	75 241	78 671	4.6%	Gérance
<b>Les Forages de Sartilly SUD (Montviron)</b>	Eau souterraine	191 828	215 371	12.3%	Gérance
<b>Le Val (Saint-Jean-de-la-Haize)</b>	Eau souterraine	43 259	41 910	-3.1%	Régie
<b>Le Bouillon (Chavoy)</b>	Eau souterraine	47 898	52 187	9.0%	Régie
<b>La Braize (Le Luot)</b>	Eau souterraine	63 710	55 054	-13.6%	Régie
<b>Le Hamel (Le Parc - Sainte-Pience)</b>	Eau souterraine	79 655	61 454	-22.8%	Régie
<b>Forage Barbinière et Village Durand (Saint Jean des Champs)</b>	Eau souterraine	54 712	57 084	4.3%	Régie
<b>Total</b>		<b>3 557 692</b>	<b>3 623 693</b>	<b>1.9%</b>	



## F) Eaux traitées

### 1) Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021



L'écart de mesure entre volume produit et volume mis en distribution fait l'objet d'une fiche d'amélioration au sein de notre système ISO 9001 dans lequel nous déclinons un plan d'action en lien avec les délégataires pour travailler sur les compteurs de référence et comprendre cet écart.

**Les pertes en eau entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé représentent 12% du volume mis en distribution (contre 15% en 2020), nos programmes d'investissement et de travaux sur les réseaux de distribution du territoire contribuent (entre autres gestion des pertes) à cette diminution.**

## 2) Production

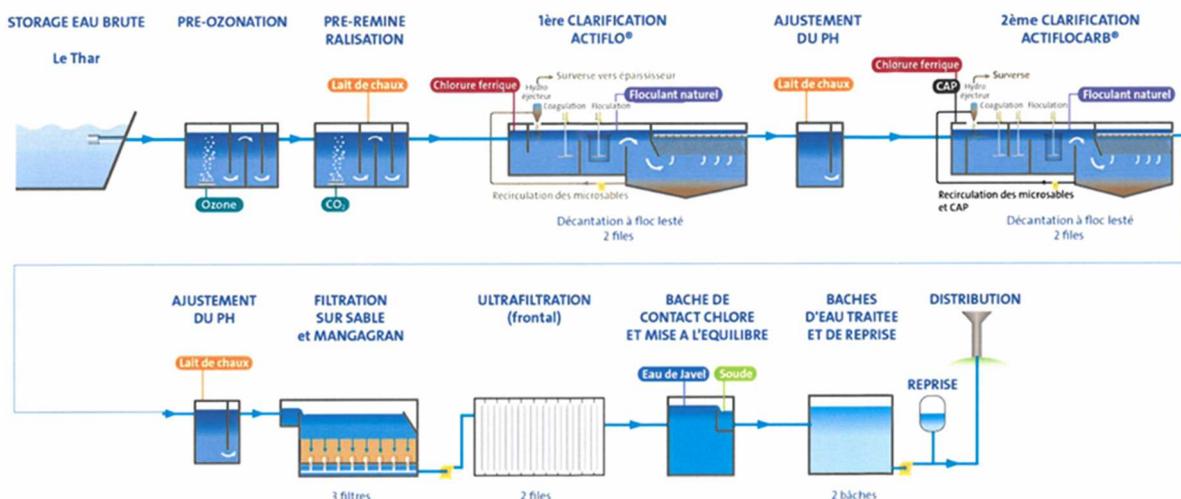
Le tableau suivant détaille les différentes unités de production sur le territoire du SMPGA.

Usines de traitement					Ressources
Nom de l'ouvrage	Exploitant	Traitement	Capacité nominale	Capacité de production	Captages
Usine d'Avranches (Avranches)	SEPGA	Ozone/Coagulation/Floculation/Charbon/Filtre à sables/UF	7500 m <sup>3</sup> /j	375 m <sup>3</sup> /h	Prise d'eau sur la Braize
Usine de La Bergerie (Donville-les-Bains)	Veolia	Oxydation/ coagulation/floculation/ décantation lamellaire/ filtre amiad / filtre à sable / UV / chloration	2000 m <sup>3</sup> /j	150 m <sup>3</sup> /h	Forages La Baleine F1 et F2 Forage de brévilles Forage les dunes Forage le golf
Usine Les Monts (Chavoy)	Régie	Neutralisation/Désinfection chlore	140 m <sup>3</sup> /j	7 m <sup>3</sup> /h	Captage Les Monts S1 Captage Le Val
Usine la Cornillière (Chavoy)	Régie	Neutralisation/Désinfection chlore	300 m <sup>3</sup> /j	4.75 m <sup>3</sup> /h	Captage Bouillon Captage Moulin Champagne
Usine La Braize (Le Luot)	Régie	Neutralisation/Désinfection chlore	150 m <sup>3</sup> /j	7 m <sup>3</sup> /h	Captage de la Braize
Usine de la Postellerie (Le Luot)	Régie	Neutralisation/Désinfection chlore - L'usine n'est plus opérationnelle depuis le 06/12/2018	110 m <sup>3</sup> /j	0 m <sup>3</sup> /h	Captage La Calusière 1 & 2
Usine Le Hamel (Le Parc- Sainte Pience)	Régie	Neutralisation/Désinfection chlore	260 m <sup>3</sup> /j	2.5 m <sup>3</sup> /h	Captage Hamel 1 Captage Hamel 2
Usine de Saint Jean des Champs (Saint Jean des Champs)	Régie	Neutralisation/Désinfection chlore	200 m <sup>3</sup> /j	10 m <sup>3</sup> /h	1 Captage Barbinière 3 Captages Village Durand
Usine de Saint Pair sur Mer	SEPGA	Ozone/Coagulation/Floculation/Charbon/Filtre à sables/UF	6500 m <sup>3</sup> /j	325 m <sup>3</sup> /h	Prise d'eau du Thar
Usine Hotel Furet (Sartilly)	STGS	Neutralisation/Soude/Désinfection chlore	530 m <sup>3</sup> /j	22 m <sup>3</sup> /h	5 Captages Gilberdière
Usine de Longrais (Montviron )	STGS	Filtration/Reminéralisation/Désinfection javel	600 m <sup>3</sup> /j	600 m <sup>3</sup> /j	Captage Louvetière Captage Haye Gouttière Captage Doué des Genets Captage Hamel 1 Captage Hamel 2 Captage Hamel 3

3) Présentation des unités de traitement  
 (a) Usine d'Avranches et Saint Pair sur Mer

Les territoires du SMPGA en délégation de service public sont majoritairement alimentés par les usines de Saint Pair sur Mer et d'Avranches, usines jumelles interconnectées qui disposent de la même filière de traitement, détaillée sur le schéma ci-dessous.

C'est une filière de traitement complète et sécurisante pour l'avenir avec notamment de l'ultrafiltration en affinage.

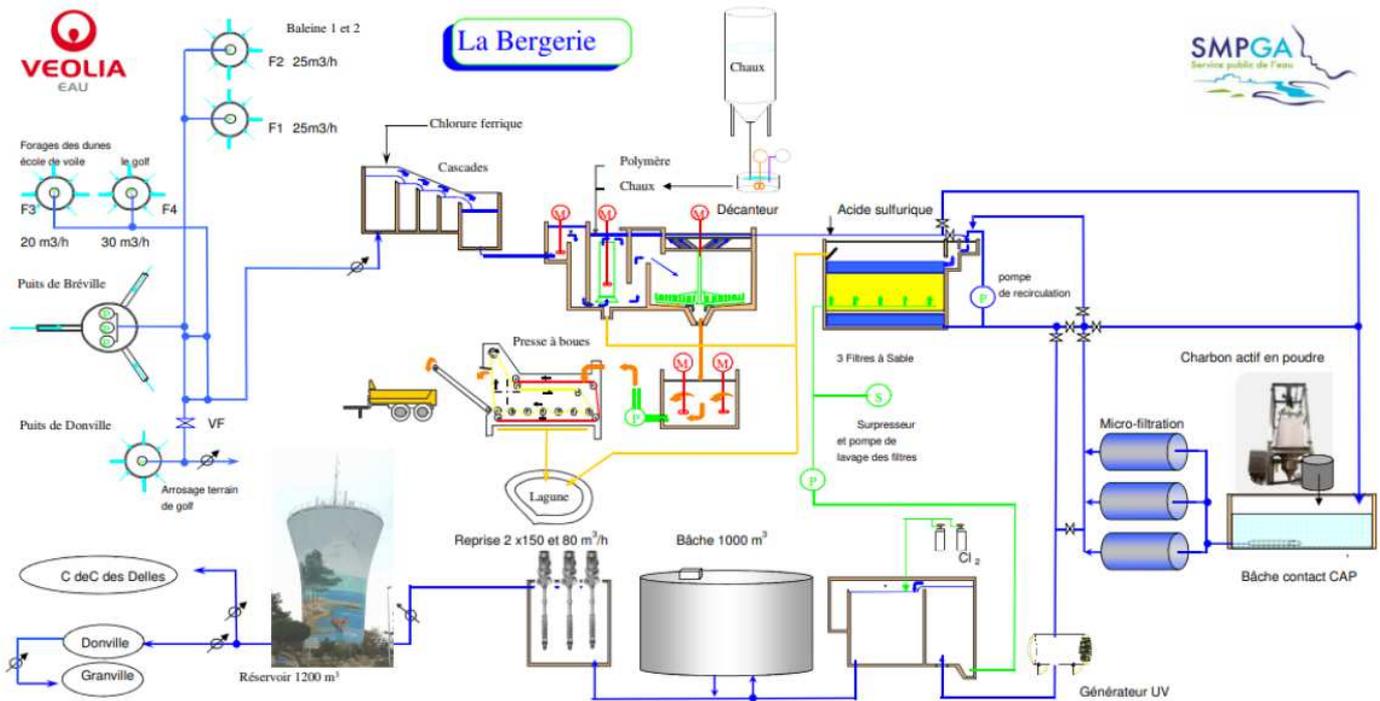


Ces deux usines interconnectées ont été mise en service en juillet 2018.

*(b) Usine de la Bergerie*

Le secteur Nord du SMPGA est alimenté par l'usine de la Bergerie située à Donville-les-Bains (exploitée en gérance), traitant l'eau des différents puits de la nappe souterraine du cordon dunaire.

Les puits, la filière de traitement et la distribution de l'eau traitée sont représentés dans le schéma ci-dessous.



*(c) Usine de Sartilly « l'hôtel furet »*

Le secteur de Sartilly Bourg est alimenté par l'usine hôtel Furet à Sartilly (exploitation en gérance)

La station de production de Sartilly (Hôtel Furet) a été réhabilitée au cours de l'année 2014-2015.

Les différentes étapes de traitement sont les suivantes :

- Captage de la Gilbertière
- Reprise des eaux brutes
- Neutralisation sur Filtracarb
- Ajustement du pH à la soude
- Désinfection à la Javel
- Distribution de l'eau traitée



*(d) Usine de Montviron « Longrais »*

Le secteur Sud entre Sartilly-Baie-Bocage et Marcey-les-Grèves est alimenté par l'usine Longrais à Lolif (exploitation en gérance).

La station de production de Longrais a été réhabilitée en 2009 avec une nouvelle filière de traitement de type physico-chimique.

Les différentes étapes de traitement sont les suivantes :

- Captage La Louvetière/La Haie Goutière/Le Doué des Genets/le Hamel (3 puits/3 pompes)
- Reprise des eaux brutes
- Neutralisation sur Filtracarb
- Désinfection à la Javel
- Distribution de l'eau traitée



*(e) Usines du secteur d'Avranches-Nord*

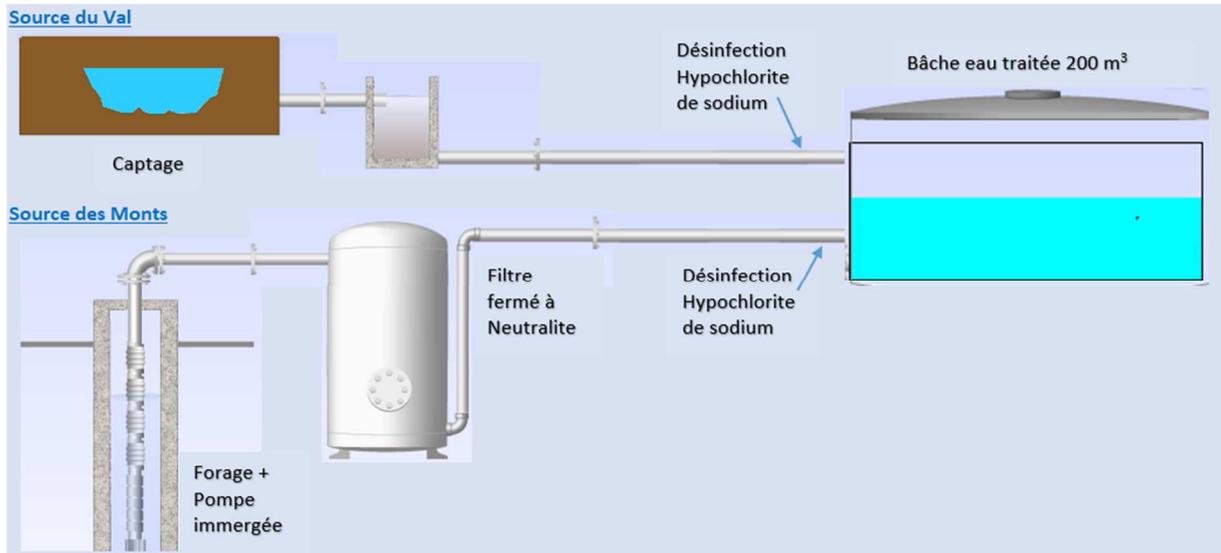
L'ensemble du secteur d'Avranches Nord est alimenté par les usines suivantes, alimentées uniquement par des ressources souterraines (exploitation en Régie):

- Usine les Monts à St Jean de la Haize
- Usine La Cornillière à Chavoy
- Usine la Postellerie à Le Luot (brise charge – caluzière)
- Usine La Braize à Le Luot
- Usine le Hamel à Saint Pience

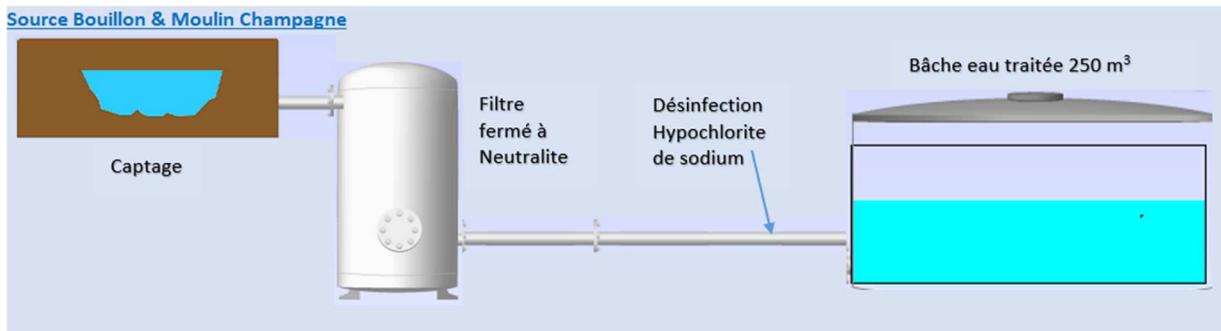
Toutes ces usines ont des filières du type :

- Captage des eaux dans les forages détaillés dans les points suivants
- Reprise des eaux brutes
- Neutralisation sur Filtracarb
- Désinfection à la Javel
- Distribution de l'eau traitée

Usine de Saint Jean de la Haize « Les Monts »  
(Également appelée « Le champ d'Avignière »)



Usine de CHAVOY « La Cornillière »



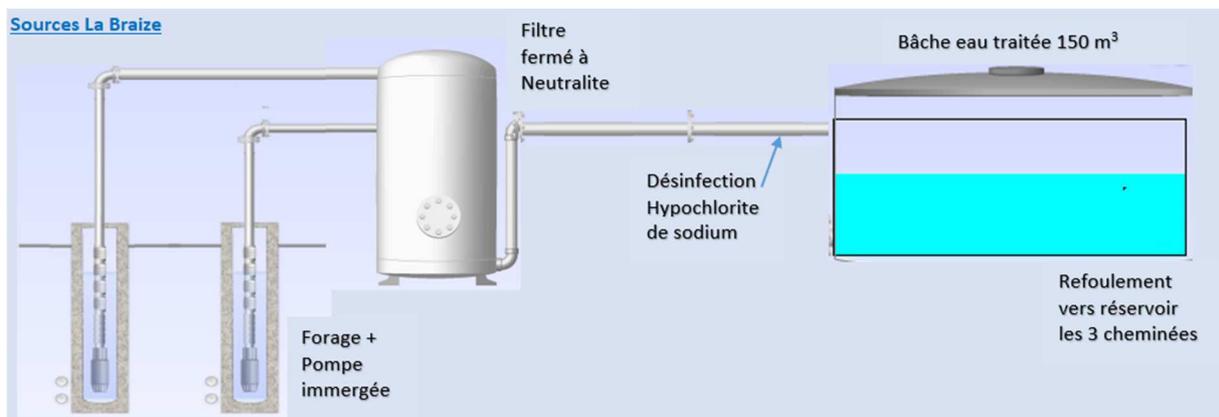


Usine de Le Luot « La Postellerie »

L'usine n'est plus opérationnelle depuis le 06/12/2018. La Bâche d'eau traitée de 100 m<sup>3</sup> est alimentée par le réservoir des 3 cheminées.

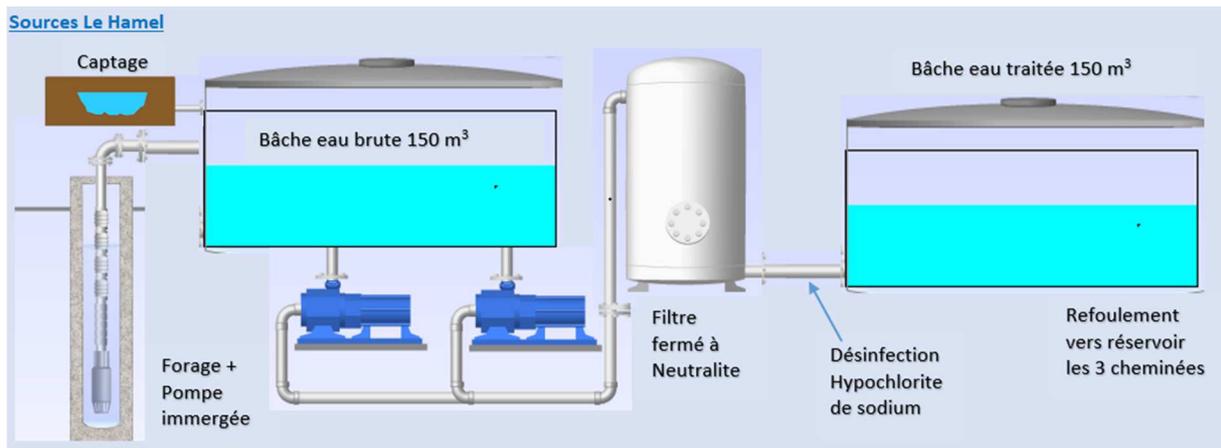


Usine de Le Luot « La Braize »



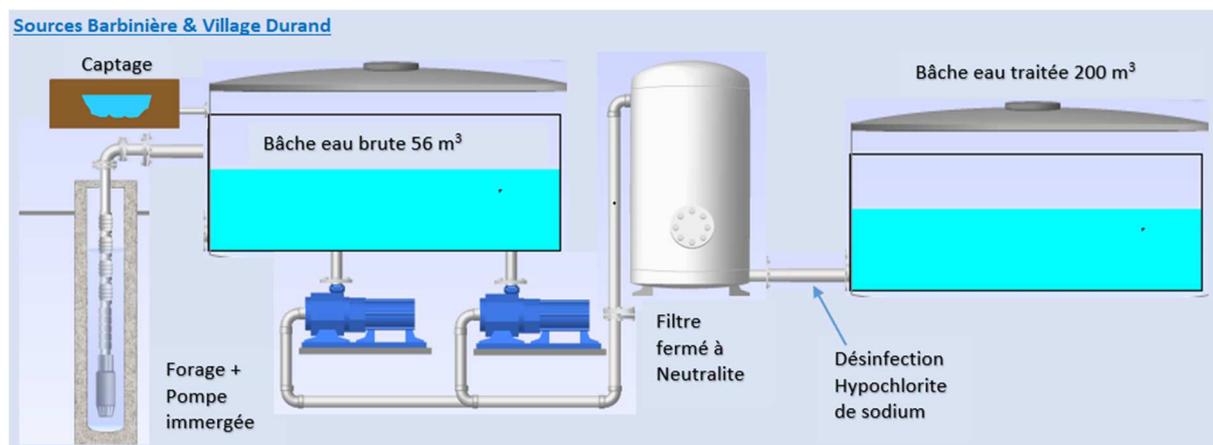


Usine de Sainte Pience « Le Hamel »



(f) Usine de Saint Jean des Champs « la Barbinière »

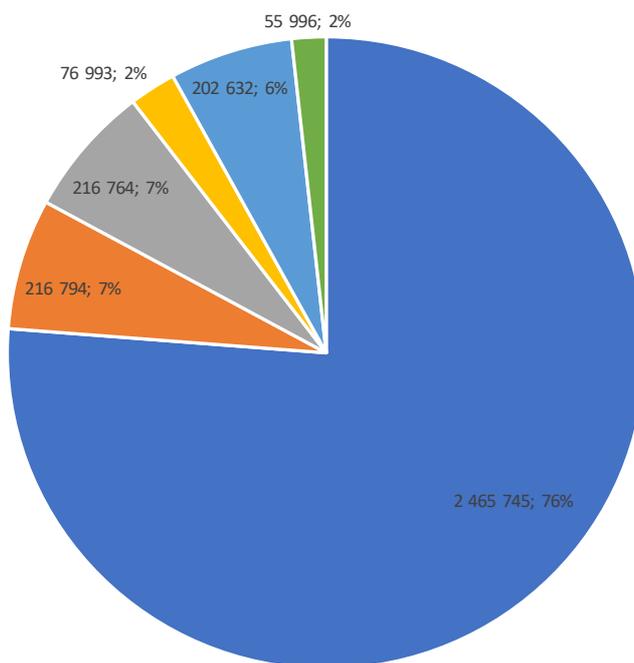
Le secteur de saint Jean des champs (hors Saint Léger et Saint Ursin) est alimenté par l'usine de Saint Jean des Champs (exploitée en Régie), alimentée par des ressources souterraines.



4) Bilan volumes produits

Secteur	Volume produit durant l'exercice 2020 (m <sup>3</sup> )	Volume produit durant l'exercice 2021 (m <sup>3</sup> )	Variation des volumes produits en %
Usines d'Avranches/ Saint Pair sur Mer	2 533 044	2 465 745	-2.7%
Usine la Bergerie (Donville les Bains)	194 049	216 794	11.7%
Usine de Longrais (Sartilly Sud)	191 828	216 764	13.0%
Usine Hotel Furet (Sartilly )	72 884	76 993	5.6%
Usines d'Avranches Nord	214 088	202 632	-5.4%
Usine La Barbinière (Saint Jean des Champs)	50 784	55 996	10.3%
<b>Total</b>	<b>3 256 677</b>	<b>3 234 924</b>	<b>-0.7%</b>

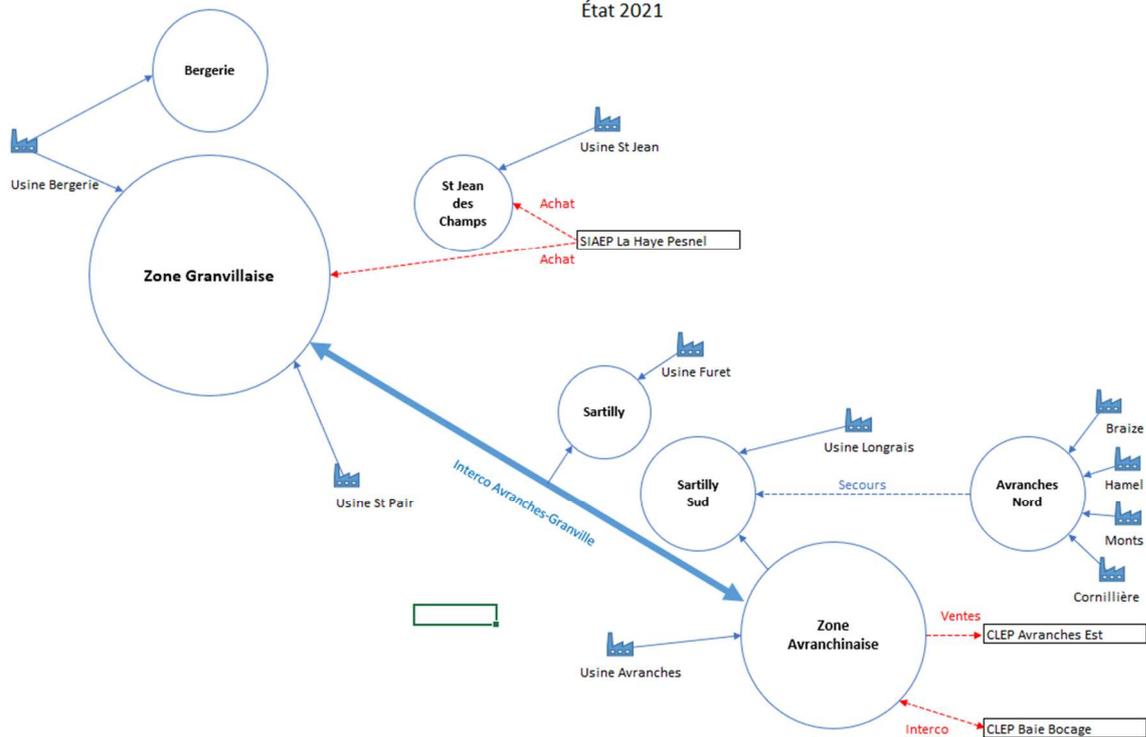
### Volume produit durant l'exercice 2021 (m3)



- Usines d'Avranches/Saint Pair sur Mer
- Usine la Bergerie (Donville les Bains)
- Usine de Longrais (Sartilly Sud)
- Usine Hotel Furet (Sartilly)
- Usines d'Avranches Nord
- Usine La Barbinière (Saint Jean des Champs)

## 5) Volumes importés et exportés

État 2021



	Volumes importés durant l'exercice 2020 (m3)	Volumes importés durant l'exercice 2021 (m3)
Du Syndicat Eau la Haye Pesnel	1 316	1 909
Du CLEP Baie Bocage	30 030	33 545
<b>Total</b>	<b>31 346</b>	<b>35 454</b>

	Volumes exportés durant l'exercice 2020 (m <sup>3</sup> )	Volumes exportés durant l'exercice 2021 (m <sup>3</sup> )
Vers CLEP Baie Bocage	40 530	34 024
Vers CLEP Avranches Est	151	172
<b>Total vendu à d'autres services</b>	<b>40 681</b>	<b>34 196</b>

## 6) Volumes mis en distribution

	Volume mis en distribution durant l'exercice 2020 (m <sup>3</sup> )	Volume mis en distribution durant l'exercice 2021 (m <sup>3</sup> )	Variation en %
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	2 274 822	2 295 368	0.9%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	85 899	89 772	4.5%
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	201 492	216 570	7.5%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	108 275	107 677	-0.6%
<i>Marcey les Grèves</i>	55 043	57 874	5.1%
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	46 224	51 801	12.1%
<i>Vains</i>	37 706	36 916	-2.1%
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	214 088	202 632	-5.4%
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	145 988	160 154	9.7%
<i>Saint Jean des Champs</i>	57 610	55 996	-2.8%
<b>Total</b>	<b>3 227 147</b>	<b>3 274 760</b>	<b>1.48%</b>

## 7) Volumes vendus au cours de l'exercice

	Volume vendu durant l'exercice 2020 (m <sup>3</sup> )	Volume vendu durant l'exercice 2021 (m <sup>3</sup> )	Variation en %
<b>Abonnés domestiques</b>	2 542 383	2 642 617	3,9%
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	1 781 109	1 817 091	2,0%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	75 241	74 858	-0,5%
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	168 319	170 949	1,6%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	92 531	93 119	0,6%
<i>Marcey les Grèves</i>	53 865	57 227	6,2%
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon</i>	36 081	38 950	8,0%
<i>Vains</i>	36 391	35 485	-2,5%
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous- Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	144 033	168 059	16,7%
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	107 381	135 100	25,8%
<i>Saint Jean des Champs</i>	47 432	51 779	9,2%
<b>Abonnés non domestiques</b>	177 039	210 385	18,8%
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	177 039	210 385	18,8%
<b>Total vendu aux abonnés</b>	<b>2 719 422</b>	<b>2 853 002</b>	4,9%

## 8) Autres Volumes

Dans ce point sont repris les catégories suivantes :

- Les volumes de consommation sans comptage
  - o des essais de poteaux incendie, les essais des SDIS, les manœuvres incendie,
  - o les ouvertures des services des espaces verts sans compteur, le lavage de la voirie.
- Les volumes de service
  - o Purges sanitaires réalisées sur le réseau
  - o Lavages de réservoir
  - o Désinfection et rinçage des canalisations lors de travaux neufs.

	Exercice 2020 en m3 /an	Exercice 2021 en m3 /an	Variation en %
<b>Volume consommation sans comptage</b>	<b>6 530</b>	<b>11 228</b>	<b>72%</b>
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	5 310	9 288	75%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	210	240	14%
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	370	370	0%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	250	260	4%
<i>Marcey les Grèves</i>	140	140	0%
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	90	90	0%
<i>Vains</i>	160	160	0%
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous- Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	0	220	
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	0	370	
<i>Saint Jean des Champs</i>	0	90	
<b>Volume de service</b>	<b>8 937</b>	<b>15 956</b>	<b>79%</b>
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	3 925	3 125	-20%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	984	1 284	30%
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	1 833	1 833	0%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	375	375	0%
<i>Marcey les Grèves</i>	15	15	0%
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	780	800	3%
<i>Vains</i>	1 025	1 025	0%
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous- Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	0	5 384	
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	0	1 106	
<i>Saint Jean des Champs</i>	0	1 009	
<b>Total</b>	<b>15 467</b>	<b>27 184</b>	<b>150%</b>

9) Volume consommé autorisé

Ainsi le volume consommé autorisé est la somme des volumes vendus et des autres volumes.

	exercice 2020 en m3/an	exercice 2021 en m3/an
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	1 967 383	2 039 889
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	76 435	76 382
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	170 522	173 152
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	93 156	93 754
<i>Marcey les Grèves</i>	54 020	57 382
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	36 951	39 840
<i>Vains</i>	37 576	36 670
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous- Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	144 033	173 663
<i>Breville/Coudeville/Longueville</i>	107 381	136 576
<i>Saint Jean des Champs</i>	47 432	52 878
<b>total</b>	<b>2 734 889</b>	<b>2 880 186</b>

G) Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

	Linéaire de réseau hors branchement (km)
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	385,04
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	38,15
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	130,83
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	69,955
<i>Marcey les Grèves</i>	23,985
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	18,378
<i>Vains</i>	20,639
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	187,43
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	62,25
<i>Saint Jean des Champs</i>	39,82
<b>Total</b>	<b>976,477</b>

## II) Tarification de l'eau et recettes du service

L'eau est un bien commun, gratuit pour tous et source de vie sur la Terre.

Le SMPGA apporte un service à partir de cette eau pour la rendre potable et la fournir au plus près de son usage avec ses abonnés.

Ce service de l'eau doit donc faire face à plusieurs problématiques :

- Prélever et produire de l'eau à partir des ressources naturelles en eau à proximité (plus ou moins complexe et coûteux selon la qualité initiale disponible)
- Transporter et distribuer cette eau traitée dans de bonnes conditions sanitaires et de pression aux usagers
- Garantir un bon entretien des ouvrages nécessaires à ces deux premiers points tout en adaptant le patrimoine aux enjeux de développement du territoire et de la réglementation

Aussi, la stratégie tarifaire retenue au SMPGA en 2021 se base sur les principes suivants :

- Un prix du service de l'eau identique pour tous les usagers du SMPGA quelque-soit le mode de gestion (hors Chausey qui a des charges spécifiques liées au transport par bateau)
- Une part fixe payée par tous pour financer équitablement les investissements nécessaires au besoin en eau du territoire en qualité et en quantité
- Des tarifs progressifs par tranches pour encourager les petites consommations et inciter à une consommation vertueuse de l'eau les consommateurs importants

### A) Modalités de facturation

En 2021, une relève des index des compteurs est effectuée par an. Ainsi la réalisation de 2 factures par an est faite selon les modalités suivantes :

- Une première facture établie à partir des volumes réellement consommés entre les 2 relèves compteurs (différence index entre années n et n-1),
- Une seconde facture établie à partir d'un index estimé.

Le planning de facturation est variable selon les secteurs et lié au planning de relève des compteurs

Dans les contrats d'abonnement, puis lors de relance avec les factures, la mensualisation des paiements et le prélèvement à échéance sont proposés aux abonnés.

Tarifs HT au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

**Secteur CEGA - DSP Distribution - Hors Chausey**

Tranches au m3	Exploitant	SMPGA	TOTAL
tr1: 0 - 50	0.4130 €	0.4726 €	0.8856 €
tr2: 50 - 80	0.4130 €	1.1131 €	1.5261 €
tr3: 80 - 1000	0.4130 €	1.9011 €	2.3141 €
tr4: 1000 et +	0.4130 €	2.8818 €	3.2948 €

Abonnement annuel	23.16 €	66.84 €	90.00 €
-------------------	---------	---------	---------

**Secteur CEGA - DSP Distribution - Iles de Chausey (Commune de Granville)**

Tranches au m3	Exploitant	SMPGA	TOTAL
tr1: 0 - 50	0.4130 €	7.5000 €	7.9130 €
tr2: 50 - 80	0.4130 €	1.1131 €	1.5261 €
tr3: 80 - 1000	0.4130 €	1.9011 €	2.3141 €
tr4: 1000 et +	0.4130 €	2.8818 €	3.2948 €

Abonnement annuel	23.16 €	66.84 €	90.00 €
-------------------	---------	---------	---------

**Secteur SMPGA et Gérances (Régie Distribution)**

Tranches au m3	Exploitant	SMPGA	TOTAL
tr1: 0 - 50	- €	0.8856 €	0.8856 €
tr2: 50 - 80	- €	1.5261 €	1.5261 €
tr3: 80 - 1000	- €	2.3141 €	2.3141 €
tr4: 1000 et +	- €	3.2948 €	3.2948 €

Abonnement annuel	- €	90.00 €	90.00 €
-------------------	-----	---------	---------

B) Facture d'eau type (D102.0)

Ainsi, selon les catégories de prix décrites dans le point précédent, les montant annuels calculés, abonnement compris, sont indiqués dans le tableau suivant :

Commune	Montant TTC facture 120 m3 2021	Montant TTC facture 120 m3 2022
Avranches	315,48	300,86
Granville	315,48	300,86
Autres communes (hors Chausey)	315,48	300,86
Chausey	687,00	666,81

A consommation équivalente, le prix de l'eau a baissé entre 2021 et 2022.

C) Taux d'impayés sur les factures d'eau (P154.0)

(a) Concession DISTRIBUTION

Etat des impayés Factures émises  
(Situation connue au 05/05/2022)

	Part collectivité	Part Sdeau50	Part délégataire	Redevance pollution	TVA	Total TTC
Exercice 2021	107 233,91	1 039,29	36 457,55	11 213,36	8 576,93	164 521,04
Exercice 2020	73 554,76	1 272,95	29 029,18	9 170,16	6 216,49	119 243,54
Exercice 2019	38 512,95	-	16 102,01	4 268,70	3 238,60	62 122,26
<b>TOTAL</b>	<b>219 301,62</b>	<b>2 312,24</b>	<b>81 588,74</b>	<b>24 652,22</b>	<b>18 032,02</b>	<b>345 886,84</b>

Soit un taux de :

Montant des impayés relatifs à l'année n-1 (2020) / Montant des émissions n-1 (2020).

Soit  $\frac{119\,243,54\ \text{€}}{6\,085\,215,98\ \text{€}} = 1,96\ \%$

(b) Gérances DISTRIBUTION et Régie

Exploitation GERANCE	Factures émises 2020	Reste à recouvrer	Taux d'impayé
Marcey les Grèves	133 644.58	1 092.23	0.82%
Sartilly	216 081.73	4 321.18	2.00%
Sartilly Sud	510 778.09	9 557.73	1.87%
Champeaux	266 735.58	1 895.93	0.71%
St Jean le Thomas	117 703.54	687.55	0.58%
Vains	109 639.48	367.34	0.34%
<b>Total GERANCE</b>	<b>1 354 583.00</b>	<b>17 921.96</b>	<b>1.32%</b>

Exploitation Régie	Factures émises 2020	Reste à recouvrer	Taux d'impayé
La Bergerie	381 416.39	1 711.64	0.45%
Avranches Nord	420 385.74	5 140.77	1.22%
St Jean des Champs	142 964.43	4 487.72	3.14%
<b>Total REGIE</b>	<b>944 766.56</b>	<b>11 340.13</b>	<b>1.20%</b>

## D) Rémunération des exploitants

(a) Concession DISTRIBUTION – contrat CEGA

	2020	2021
Total des produits d'exploitation de la société dédiée (inc. travaux complémentaires)	6 333 092 €	6 130 249 €
Total des charges d'exploitation de la société dédiée (inc services centraux)	6 358 340 €	6 053 466 €
<b>Résultat d'exploitation avant impôt</b>	<b>-25 248 €</b>	<b>76 783 €</b>
Volume facturé (m3)	2 014 199	1 956 921
Part délégataire sur factures (Abonnement + consommation)	1 389 966 €	1 449 961 €
Rémunération par m3	0.6901 €	0.7409 €

Extrait du RPQS 2021 de CEGA

La rémunération du contrat incluse dans le prix de l'eau\* permet de couvrir l'ensemble des charges d'exploitation pour 2021.

\*Pour rappel :

Part délégataire = 0.4130 €/m3 facturés et 23.16 €/abonnement annuel

Son équilibre moyen est le suivant pour les factures émises sur l'exercice 2021 :

**1 449 961,23 € pour 1 956 921 m<sup>3</sup> facturés soit 0,74 €/m<sup>3</sup> (parts fixes incluses)**

(b) Gérances DISTRIBUTION – contrat STGS

Rémunération des gérances

CONTRAT	Type rémunération	m3 facturé 2020	Rémunération 2020 HT	m3 facturé 2021	Rémunération 2021 HT	Rémunération au m3
Ex SIAEP Champeaux	Forfaitaire + proportionnelle m3 et abonnés	92 531	70 769,21 €	93 119	71 331.96 €	0.77 €
St Jean le Thomas	Forfaitaire	36 081	33 860,81 €	38 810	33 702.00 €	0.87 €
Sartilly-Baie-Bocage	Forfaitaire	75 241	49 036,14 €	74 858	49 312.64 €	0.66 €
Vains (+ achat d'eau)	Proportionnelle m3 et abonnés	36 391	66 915.08	35 485	67 548.23 €	1.90 €
Ex Sartilly Sud (hors abonnements clients, production incluse + financement compteurs radios)	Proportionnelle m3 et abonnés	168 319	239 998,95 €	170 949	248 740.48 €	1.46 €
Marcey les Grèves (hors gestion client)	Forfaitaire	53 865	24 728,77 €	57 227	25 070.10 €	0.44 €
<b>TOTAL GERANCE</b>				470 448	495 705.41 €	1.05 €

Comptes d'exploitation des gérances

	Total des produits d'exploitation de la société dédiée (inc. travaux complémentaires)	Total des charges d'exploitation de la société dédiée (inc. services centraux)	Résultat d'exploitation avant impôt	Volume facturé (m3)
Ex SIAEP Champeaux	87 802 €	99 207 €	- 11 405 €	93 119
St Jean le Thomas	36 311 €	41 067 €	- 4 756 €	38 810
Sartilly-Baie-Bocage	95 478 €	108 591 €	- 13 112 €	74 858
Vains	70 623 €	66 866 €	3 756 €	35 485
Ex Sartilly Sud	296 949 €	279 461 €	17 488 €	170 949
Marcey les Grèves	33 894 €	47 864 €	- 13 970 €	57 227
<b>TOTAL</b>	621 058 €	643 056 €	- 21 998 €	470 448

(c) Régie DISTRIBUTION

	REGIE 2021
Total des produits d'exploitation	1 003 313 €
Total des charges d'exploitation (hors achat d'eau et hors amortissements)	890 767 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>112 546 €</b>

Volume facturé au m3	438 704
Coût au m3	2.0305 €

**Résultat d'exploitation 2021 : + 112 546 €**

(d) Concession PRODUCTION – Contrat SEPGA

	2020	2021
Total des produits d'exploitation de la société dédiée (inc. travaux complémentaires)	1 155 150.00 €	1 115 814.00 €
Total des charges d'exploitation de la société dédiée (inc services centraux)	1 185 825.00 €	1 021 540.00 €
<b>Résultat d'exploitation avant impôt</b>	<b>- 30 675.00 €</b>	<b>94 274.00 €</b>
Volume produit (m3)	2 533 044	2 465 745
Rémunération par m3 (tarif contractuel)	0.4650 €	0.4657 €

**Résultat d'exploitation 2021 : + 94 274 €**

La rémunération du contrat incluse dans le prix de l'eau produite permet de couvrir l'ensemble des charges pour 2021 ; **son tarif pour l'année 2021 est de 0,4657 €/m<sup>3</sup> produit**

(e) Gérances PRODUCTION

CONTRAT	Type rémunération	2020			2021		
		m3 facturé	Rémunération HT	€/m <sup>3</sup> facturé	m3 facturé	Rémunération HT	€/m <sup>3</sup> facturé
Sartilly	Proportionnelle m3 produits	82 427	30 184.04 €	0.3662	85 130	31 304.70 €	0.3677
Bergerie	Proportionnelle m3 produits	194 049	130 012.83 €	0.6700	216 794	151 018.70 €	0.6966
TOTAL		276 476	160 196.87 €	0.5794	301 924	182 323.40 €	0.6039

Coût moyen des gérances : 0,6039 € /m<sup>3</sup> produit

(f) Régie PRODUCTION

	REGIE 2021
Total des produits d'exploitation	129 662 €
Total des charges d'exploitation	215 022 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 85 361 €</b>

Volume produit au m3	258 628
Coût au m3	0.8314 €

**Résultat d'exploitation 2021 : - 85 361 €**

(g) Synthèse des coûts d'exploitation 2021 au m3

**Moyenne Production de l'eau :**

- Contrat de concession : 0,4657 €/m3
- Contrats de gérance : 0,6039 €/m3
- Régie : 0,8314 €/m3

**Moyenne Distribution de l'eau :**

- Contrat de concession : 0,7409 €/m3
- Contrats de gérance : 1,0537 €/m3
- Régie : 2,0305 €/m3

**Soit une pluralité de coûts que le SMPGA souhaite rationaliser. Cela permettra alors de décomposer au mieux le prix du service de l'eau car la différence de ces montants se justifie par leur caractéristiques diverses.**

E) Total recettes liées à la vente d'eau

La part du concessionnaire CEGA, de 1 449 961 € en 2021 n'est pas comptabilisée dans le bilan ci-dessous car ce flux financier est perçu directement auprès des abonnés sur la facture d'eau sans passer par le SMPGA.

Total des recettes liées à la vente d'eau du SMPGA :

	2020	2021
Gérances	1 190 460.07	1 261 196.94
Régie	826 564.27	746 256.63
DSP	4 415 410.92	4 191 893.62
Total	6 432 435.26	6 199 347.19

La facture d'eau représente plus de 70 % des recettes de fonctionnement du SMPGA. Ces recettes permettent de financer les frais de fonctionnement du SMPGA, les achats d'eau en gros aux budgets production ainsi que les différents investissements d'entretien et de création du patrimoine lié à la compétence eau potable.

Le SMPGA étant une structure publique, 100% de ces recettes sont réattribuées à la réalisation de projets et au fonctionnement de la structure.

### III) Indicateurs de performance

#### A) Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2021	Taux de conformité exercice 2021
<b>Microbiologie</b>	<b>1621</b>	<b>1</b>	<b>99,94%</b>
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	1278	1	99,9%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	102	0	100,0%
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	78	0	100,0%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	36	0	100,0%
<i>Marcey les Grèves</i>	24	0	100,0%
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	30	0	100,0%
<i>Vains</i>	30	0	100,0%
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	25	0	100,0%
<i>Breville/Coudeville/Longueville</i>	12	0	100,0%
<i>Saint Jean des Champs</i>	6	0	100,0%
<b>Parmètre physico-chimiques</b>	<b>10080</b>	<b>16</b>	<b>99,84%</b>
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	7008	0	100,0%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	1279	0	100,0%
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	498	0	100,0%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	564	2	99,6%
<i>Marcey les Grèves</i>	24	0	100,0%
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	467	0	100,0%
<i>Vains</i>	171	0	100,0%
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	49	14	71,4%
<i>Breville/Coudeville/Longueville</i>	13	0	100,0%
<i>Saint Jean des Champs</i>	7	0	100,0%

**La non-conformité microbiologique** a été mesurée à Granville, une purge a été réalisé et la contre-analyse réalisée dans les jours suivants était conforme.

Les **16 non-conformités physico-chimiques** correspondent toutes à des dépassements de la limite de référence sur le paramètre CVM. Le système de purge a aussi été réadapté et un renouvellement des conduites concernées par cette problématique est programmé dans le plan de renouvellement.

## B) Performance des unités de production

### 1) Bilan énergétique et consommation de réactifs des usines de St Pair/Avranches

	2018	2019	2020	2021	N/N-1
<b>Energie relevée consommée (kWh)</b>	<b>1 422 002</b>	<b>2 860 523</b>	<b>2 909 284</b>	<b>2 914 308</b>	<b>0,2%</b>
Surpresseur	6 055	9 217	6 389	8 034	25,7%
Installation de reprise	200 997	404 219	461 513	463 660	0,5%
Installation de captage	237 759	509 802	547 807	544 099	-0,7%
Installation de production	975 873	1 934 506	1 891 003	1 895 186	0,2%
Réservoir ou château d'eau	1 318	2 779	2 572	3 329	29,4%

Produit	unités	Quantité 2018	Quantité 2019	Quantité 2020	Quantité 2021
chlorure Ferrique	Tonne	168.91	153.83	160.49	155.86
Micro-sable	Tonne	59.20	51.60	4.775	4.050
Polymère	Tonne	7.245	5.450	7.035	7.041
Fleur de chaux	Tonne	59.84	158.79	168.09	178.78
CO2	Tonne	83.39	150.23	183.10	82.10
Charbon actif en poudre	Tonne	16.06	15.86	26.00	15.17
Hypochlorite de sodium	Tonne	17.91	19.62	20.77	21.92
Lessive de soude	Tonne	26.61	14.96	14.05	27.30
Sel adoucisseur	Tonne	0.900	0.970		
Acide sulfurique	Tonne	2.928	2.48	1.45	1.94
Acide citrique	Tonne	0.4	0		
Bisulfite de sodium	Tonne	4.226	3.21	4.98	5.73
Sel	Tonne			0.875	0.963

Secteur	Volume produit durant l'exercice 2018 (m <sup>3</sup> )	Volume produit durant l'exercice 2019 (m <sup>3</sup> )	Volume produit durant l'exercice 2020 (m <sup>3</sup> )	Volume produit durant l'exercice 2021 (m <sup>3</sup> )
Usines d'Avranches	530 485	959 728	932 510	1 574 989
Usine Saint Pair sur Mer	651 533	1 398 211	1 600 534	890 003
	<b>energie facturée consommée 2018 (kWh)</b>	<b>energie facturée consommée 2019 (kWh)</b>	<b>energie facturée consommée 2020 (kWh)</b>	<b>energie facturée consommée 2021 (kWh)</b>
Usines d'Avranches	555 262	1 130 267	1 126 147	1 145 778
Usine Saint Pair sur Mer	420 611	846 110	769 901	747 828
	<b>energie facturée /volume produit 2018 (kWh/m3)</b>	<b>energie facturée /volume produit 2019 (kWh/m3)</b>	<b>energie facturée /volume produit 2020 (kWh/m3)</b>	<b>energie facturée /volume produit 2021 (kWh/m3)</b>
Usines d'Avranches	1.05	1.18	1.21	0.73
Usine Saint Pair sur Mer	0.65	0.61	0.48	0.84

Les rendements énergétiques sont variables selon les usines d'une année à l'autre, une exploitation des résultats par usine sera réalisée sur les données 2022 pour identifier les postes de consommations majeures. Une analyse sera également menée pour mieux dissocier les consommations liées à la gestion de l'interconnexion de celle de la production d'eau potable.

2) Bilan énergétique et consommation de réactifs sur l'usine de la Bergerie

	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	353 189	370 303	338 097	232 799	247 494	6,3%
Installation de captage	89 408	107 145	88 339	54 155	51 305	-5,3%
Installation de production	263 781	263 158	249 758	178 644	196 189	9,8%

Produit	unités	Quantité 2017	Quantité 2018	Quantité 2019	Quantité 2020	Quantité 2021
chlorure Ferrique	tonne	8,008	8,008	8,008	4,576	4,552
Fleur de chaux	tonne	55,931	63,170	63,900	38,49	42,56
Acide Chlorhydrique	tonne	0	0			
Chlorite de sodium	tonne	0	0		1	
Polymère	tonne	0	0,1	0,250	0,100	0,100
Acide Sulfurique	tonne	11,712	8,784	7,320	5,784	4,941
Charbon	tonne	7,2	7,200	6,00	4,200	4,200
Chlore	tonne	0,618	0,588	0,980	0,400	0,343

Secteur	Volume produit durant l'exercice 2018 (m <sup>3</sup> )	Volume produit durant l'exercice 2019 (m <sup>3</sup> )	Volume produit durant l'exercice 2020 (m <sup>3</sup> )	Volume produit durant l'exercice 2021 (m <sup>3</sup> )
Usine de la Bergerie	330 808	327 530	194 049	216 794
	energie facturée consommée 2018 (kWh)	energie facturée consommée 2019 (kWh)	energie facturée consommée 2020 (kWh)	energie facturée consommée 2021 (kWh)
Usine de la Bergerie	370 303	338 097	232 799	247 494
	energie facturée /volume produit 2018 (kWh/m <sup>3</sup> )	energie facturée /volume produit 2019 (kWh/m <sup>3</sup> )	energie facturée /volume produit 2020 (kWh/m <sup>3</sup> )	energie facturée /volume produit 2021 (kWh/m <sup>3</sup> )
Usine de la Bergerie	1.12	1.03	1.20	1.14

Le rendement énergétique de l'usine de la Bergerie est inférieur à celui de l'usine de Saint Pair sur mer, cependant, il s'améliore lorsque la production est plus importante.

3) Bilan énergétique et consommation de réactifs sur l'usine de Longrais (Sartilly-Sud)

Site	2020		2021	
	Conso kwh	Rendement énergétique en kwh/m <sup>3</sup>	Conso kwh	Rendement énergétique en kwh/m <sup>3</sup>
Usine de Longrais à Montvion	74 639	0,37	77 567	0,36
Forage Le Hamel	22 929		27 945	
Réservoir Lolif	14 770		14 429	
Réservoir Montvion	15 475		22 110	
Divers	373		386	

Le rendement énergétique de l'usine de Longrais s'améliore très légèrement sur ces dernières années (0,38 kWh/m<sup>3</sup> en 2019).

Site	Produit de traitement	Quantité consommée (T)	Volume produit (m <sup>3</sup> )	Taux de traitement (g/m <sup>3</sup> )
Station de Longrais	Javel	0,58	216 766	0,34
	Filtracarb 1,5- 2,5 SB	27	216 766	121,1

Le taux de traitement en javel a diminué en 2021 (0,34 g/m<sup>3</sup> contre 0,37 en 2020), permettant de réduire la consommation de ce produit de traitement par rapport au volume produit.

4) Bilan énergétique et consommation de réactifs sur l'usine Hôtel Furet (Sartilly)

Site	2020		2021	
	kwh	Rendement énergétique en kwh/m <sup>3</sup>	kwh	Rendement énergétique en kwh/m <sup>3</sup>
Usine de l'Hôtel Furet - Sartilly	28 517	0,38	30 673	0,40
Réseau Sartilly	6 667	0,09	6 222	0,07
<b>TOTAL</b>	<b>35 184</b>		<b>36 895</b>	

Le rendement énergétique de l'usine Hôtel Furet (Sartilly) s'est très légèrement dégradé entre 2020 et 2021 malgré la production plus importante (76 993 m<sup>3</sup> en 2021 contre 63703 m<sup>3</sup> en 2020).

Site	Produit de traitement	Quantité consommée (T)	Volume produit (m <sup>3</sup> )	Taux de traitement (g/m <sup>3</sup> )
Usine de l'Hôtel Furet	Javel	0,230	76 993	0,39
	Lessive soude 30%	1,060	76 993	4,13
	Filtracarb 1,5- 2,5 SB	10,02	76 993	126,2

Le taux de traitement en javel est stable en 2021 (0,39 g/m<sup>3</sup> contre 0,38 en 2020), forte augmentation pour la lessive de soude en 2021 (0.390 T en 2020) et en Filtracarb aussi (8.77 T en 2020).

#### 5) Bilan énergétique et consommation de réactifs sur les usines de la Régie

2021	Les Monts (St Jean de la Haize)	La Cornillière (Chavoy)	La Braize ( Le Luot)	Le Hamel (Saint Pience)	La Barbinière (St Jean des champs)
Chlore consommé (L)	198.85	280.33	310.64	303.47	337.44
HP (kWh)	1 347.00	6 257.00	4 628.00	16 568.00	5 591.00
HC (kWh)	55.00	2 562.00	35 830.00	13 157.00	-
Volume prélevé (m3)	41 910.00	52 187.00	55 054.00	54 714.00	57 084.00
Volume produit (m3)	40 297.00	45 848.00	54 113.00	60 177.00	55 996.00
Taux traitement moyen (g/m3)	0.59	0.73	0.69	0.61	0.72
Rendement usine (%)	96.2%	87.9%	98.3%	110.0%	98.1%
Rendement énergétique (kWh/m3)	0.035	0.192	0.748	0.494	0.100

Les rendements énergétiques sont variables selon les usines, un travail a été débuté en 2022 pour une meilleure répartition entre HP et HC selon les conditions d'exploitation.

Les rendements d'usine sont également variables, des compteurs ont été rajouté pour fiabiliser les données (notamment sur la station Le Hamel), les données 2022 seront donc mieux consolidées.

## C) Performance de la sécurisation de l’approvisionnement sur le territoire

### 1) Capacités des ressources

Production							Ressource			
Usine de production	Exploitant	Année	Traitement	Capacité nominale	Ouvrage de stockage	Volume de stockage (m3)	Ressource associée	Année	DUP	Prélèvements autorisés
Les Monts	Régie	1965	Neutralisation/Désinfection chlore	140 m3/j	Bâche ET	200	Captage Les Monts S1 Captage Le Val	1993 1963	09/06/1997 09/06/1997	150 m3/j à l'étiage, 240 m3/j sinon 12 m3/h
La Comillière	Régie		Neutralisation/Désinfection chlore	300 m3/j	Bâche ET	258	Captage Bouillon Captage Moulin Champagne	1990 1965	1997 09/06/1997	150 m3/j
La Braize	Régie	1970	Neutralisation/Désinfection chlore	150 m3/j	Bâche ET	120	Seuil dans le lit de la Braize	1970	06/08/2009	350 m3/j
La Calusière (la postellerie)	Régie	1965	Neutralisation/Désinfection chlore	110 m3/j	Bâche ET	100	Captage Calusière 1 Captage Calusière 2	1973 1968	09/06/1997	110 m3/j
La Hamel (Sainte Pience)	Régie	Réhabilitation en 2004	Neutralisation/Désinfection chlore	260 m3/j	Bâche EB Bâche ET	30 120	Captage Hamel 1 Captage Hamel 2	1967 2004	Non connue	
Saint Jean des Champs	Régie		Neutralisation/Désinfection chlore	200 m3/j	Bâche ET	40	1 Captage Barbinière 3 Captages Village Durand	Entre 1960 et 1964	09/06/1997	Pas d'indication
Hôtel Furet (Sartilly)	STGS	1989 / réhabilitation en 2014	Neutralisation/Soude/Désinfection chlore	530 m3/j	Bâche ET	200	5 Captages Gilbertière	2014	14/01/2019	Pas d'indication
Longrais (Montviron)	STGS	1965 / réhabilitation en 2009	Filtration/Reminéralisation/Désinfection javel	600 m3/j	Bâche ET	150	Captage Louvetière Captage Haye Gouttière Captage Doué des Genets Captage Hamel 1 Captage Hamel 2 Captage Hamel 3	1969 1969 / réhabilité 2008 et 2014 1980 1980 / réhabilité en 2008 1980 / réhabilité en 2008 2008	Non connue Non connue Non connue Non connue Non connue	
La Bergerie Donville	Veolia	Avant 1980 Travaux sur Filtre Amiad en 2008	Oxydation/ coagulation/floculation/ décantation lamellaire/ filtre amiad / filtre à sable / UV / chloration	2 000 m3/j	Bâche ET	780	Forages La Baleine F1 et F2 Forage de Bréville Forage les dunes Forage le golf		Non connue	50 m3/h 90 m3/h 20 m3/h 30 m3/h
Avranches	SEPGA	2018	Ozone/Coagulation/Floculation/C harbon/Filtre à sables/UF	7 500 m3/j	Bâche ET	2300	La Braize		08/08/2009	350 m3/h
Saint Pair	SEPGA	2018	Ozone/Coagulation/Floculation/C harbon/Filtre à sables/UF	6 500 m3/j	Bâche ET	2410	Prise d'eau du Thar		01/04/2020	291 m3/h

### 2) Outils de pilotage

#### Projet Ressources 2.0 – espace privé sur le Web

Un outil stratégique pour organiser la sécurisation du SMPGA

- Visualisation des masses d’eau par zones de distribution,
- Compréhension rapide de l’organisation de la distribution de l’eau sur la zone SMPGA et des projets à lancer.

Un outil accessible en ligne et mis à jour automatiquement

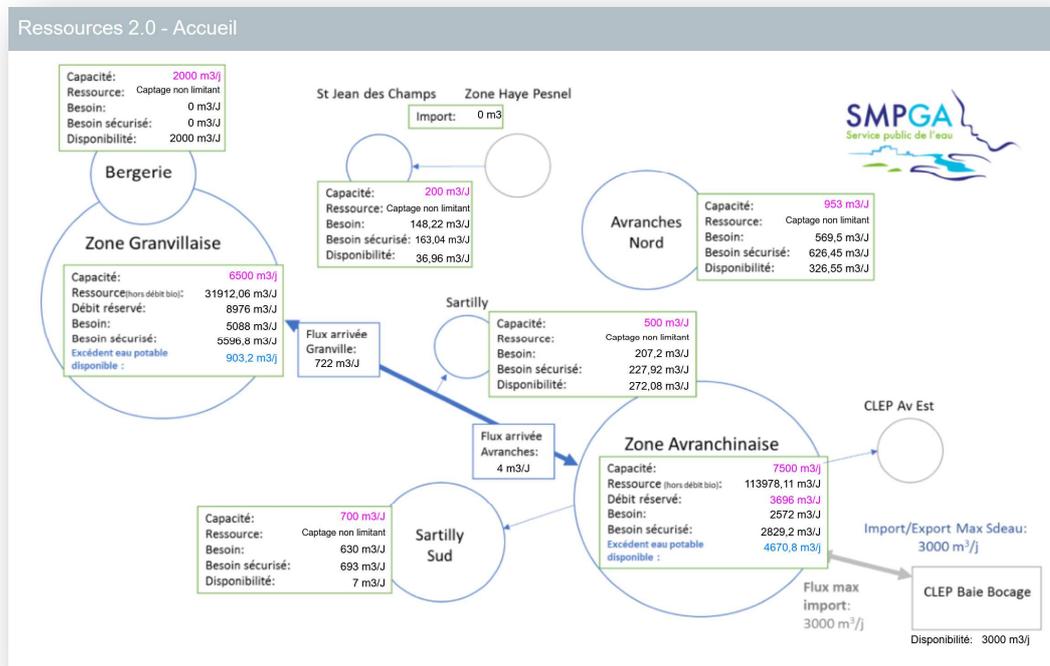
- Communiquer plus facilement avec nos partenaires, Etat (DDTM, ARS), Collectivités (SDeau50, Elus),
- Récupération automatique des valeurs.

Connaitre en temps réel ce qui est disponible pour l’export dans les interconnexions sans pénaliser le besoin propre du SMPGA

- Affichage du disponible sur les zones de Granville et Avranches
- Gouvernance interne maîtrisée par le SMPGA en collaboration avec ses partenaires

Installation sur le PC Win Régie du SMPGA

Capture d'écran :



### 3) Interconnexions internes

Le SMPGA a fait évoluer depuis 2018 son périmètre de gestion pour la distribution de l'eau potable.

Cette vision plus globale du territoire permet une sécurisation en alimentation en eau potable sans flux financiers sur un même bassin :

- Avranchin et Granvillais interconnectés,
- Donville via Granville,
- Vains via Marcey-les-Grèves,
- Sartilly via l'interconnexion Avranches-Granville.

Pistes d'améliorations :

- Sécurisation de la commune de St Jean des Champs via St Planchers,
- Amélioration de la sécurisation du secteur de Sartilly en direct de l'interconnexion,
- Sécurisation du secteur d'Avranches Nord.

### 4) Interconnexions externes

Dans le cadre du déploiement de l'autoroute de l'eau avec le SDeau50, l'axe Avranches-Granville s'inscrit dans un schéma plus large allant de Cérances (en projet) jusqu'à Mortain ; le SMPGA est donc

interconnecté au Sud avec le CLEP Baie Bocage et sera en 2022 connecté au Nord avec le CLEP Montmartin-Cérances

St Jean des Champs est également interconnecté avec le SIAEP de la Haye Pesnel

En cas de besoin, le SMPGA peut également alimenter en direct le CLEP d'Avranches EST

#### D) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)

Indice allant de 0 à 120.

Il est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

##### **Partie A : Plan des réseaux (15 points)**

10 points (VP.236) : Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable

5 points (VP.237) : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année

##### **Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)**

10 points (VP.238, VP.239 et VP.240) - les 10 points sont acquis si les 2 conditions suivantes sont remplies :

- Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.238) et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution (VP.239)
- La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux. (VP.240)

De 1 à 5 points (VP.239) : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux

De 0 à 15 points (VP.241) : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux

### **Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)**

10 points (VP.242) : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux

10 points (VP.243) : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée

10 points (VP.244) : Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements;( seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item)

10 points (VP.245) : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ; (seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item)

10 points (VP.246) : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite

10 points (VP.247) : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement

10 points (VP.248) : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)

5 points (VP.249) : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux

	Exercice 2021
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	107
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	85
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	100
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	95
<i>Marcey les Grèves</i>	98
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	85
<i>Vains</i>	100
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	81
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	89
<i>Saint Jean des Champs</i>	87
<b>Moyenne</b>	<b>97</b>

L'indice de connaissance moyen et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2021 est de 97.

## E) Indicateurs de performance du réseau

### 1) Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

A l'échelle du SMPGA	Exercice 2021
<i>Rendement du réseau décret 2007 (%)</i>	89,11%

	Rendement du réseau décret 2007	Linéaire
Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon	90.03%	385.04
Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)	85.08%	38.15
Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)	81.82%	130.83
Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers	91.46%	69.955
Marcey les Grèves	99.47%	23.985
Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)	76.91%	18.378
Vains	99.33%	20.639
Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy	85.70%	187.43
Bréville/Coudeville/Longueville	85.28%	62.25
Saint Jean des Champs	94.43%	39.82
<b>Total</b>	<b>89.11%</b>	<b>976.477</b>

## 2) Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

	Linéaire de réseau hors branchement (km)	ILVNC (m <sup>3</sup> /j/km)
Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon	385.04	1.91
Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)	38.15	1.07
Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)	130.83	0.96
Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers	69.955	0.57
Marcey les Grèves	23.985	0.07
Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)	18.378	1.92
Vains	20.639	0.19
Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy	187.43	0.51
Bréville/Coudeville/Longueville	62.25	1.10
Saint Jean des Champs	39.82	0.29
<b>Total</b>	<b>976.477</b>	<b>1.04</b>

### 3) Indice linéaire de consommation

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes vendus. Il permet d'identifier le type de réseau (rural, semi-rural, urbain).

	Linéaire de réseau hors branchement (km)	ILC (m <sup>3</sup> /j/km)	Catégorie de réseau
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	385,04	14,43	Semi-rural
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	38,15	5,38	Rural
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	130,83	3,58	Rural
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	69,955	3,65	Rural
<i>Marcey les Grèves</i>	23,985	6,54	Rural
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	18,378	5,81	Rural
<i>Vains</i>	20,639	4,71	Rural
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	187,43	2,46	Rural
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	62,25	5,95	Rural
<i>Saint Jean des Champs</i>	39,82	3,56	Rural
<b>Total</b>	<b>976,477</b>	<b>7,71</b>	<b>Rural</b>

#### 4) Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

	Linéaire de réseau hors branchement (km)	ILP (m <sup>3</sup> /j/km)	Pertes
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	385.04	1.82	255 479
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	38.15	0.96	13 390
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	130.83	0.91	43 418
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	69.955	0.55	13 923
<i>Marcey les Grèves</i>	23.985	0.06	492
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	18.378	1.78	11 961
<i>Vains</i>	20.639	0.03	246
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	187.43	0.42	28 969
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	62.25	1.04	23 578
<i>Saint Jean des Champs</i>	39.82	0.21	3 118
<b>Total</b>	<b>976.477</b>	<b>0.96</b>	<b>394 574</b>

## 5) Indice linéaire de réparation

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, le nombre annuel d'interventions pour réparation. Il permet de quantifier l'état de santé du réseau de distribution.

	Linéaire de réseau hors branchement (km)	ILR (Nb/km/an)
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	385.04	0.18
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	38.15	0.34
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	130.83	0.07
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	69.955	0.09
<i>Marcey les Grèves</i>	23.985	0.04
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	18.378	0.44
<i>Vains</i>	20.639	0.10
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	187.43	0.00
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	62.25	0.00
<i>Saint Jean des Champs</i>	39.82	0.00
<b>Total</b>	<b>976.477</b>	<b>0.11</b>

6) Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Commune	Travaux réalisés	Montant de l'opération	Entreprise
St Jean le Thomas	Renouvellement de 367 ml de canalisations	39 000.00 €	VEOLIA
Sartilly	Renouvellement de 1 022 ml de canalisations	190 686.38 €	STURNO
Avranches	Renouvellement de 1 378 ml de canalisations	742 840.00 €	OUEST TP
St Jean le Thomas	Renouvellement de 2 700 ml de canalisations	192 278.03 €	Régie SMPGA
Marcey	Renouvellement de 683 ml de canalisations	37 843.05 €	Régie SMPGA
St Pair	Renouvellement de 258 ml de canalisations	9 157.02 €	Régie SMPGA
Donville	Renouvellement de 531 ml de canalisations	34 706.46 €	Régie SMPGA
St Léger	Renouvellement de 1 700 ml de canalisations	53 129.40 €	Régie SMPGA
Longueville	Renouvellement de 2 450 ml de canalisations	123 717.10 €	Régie SMPGA
Coudeville	Renouvellement de 50 ml de canalisations	4 046.00 €	Régie SMPGA
Divers	Renouvellement de 1 224 ml de canalisations	27 100.62	Régie SMPGA
<b>Total</b>	<b>Renouvellement de 12,4 km de canalisations</b>	<b>1 454 504.06 €</b>	

La Régie du SMPGA a réalisé des travaux de renouvellement pour un total de 481 977,68 € HT et les autres entreprises pour un total de 972 526,38 € HT.

Exercice	2019	2020	2021	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable
Linéaire renouvelé (km)	29.0	25.7	12.4	<b>2.3%</b>

## F) Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

### 1) Périmètres de protection

En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant:

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

	<b>Etat d'avancement de la procédure</b>
Prise d'eau de la Braize	80%
Prise d'eau du Thar	60%
Captage de la Gilberdière	80%
Captages d'Avranches Nord	80%
Captages de Bréville-sur-Mer	50%
Captages de Saint-Jean-des-Champs	80%
Captage de Sartilly Sud	80%
Prise d'eau de la Sée (Projet)	20%
<b>Moyenne pondérée</b>	<b>68%</b>

## 2) Démarches AAC

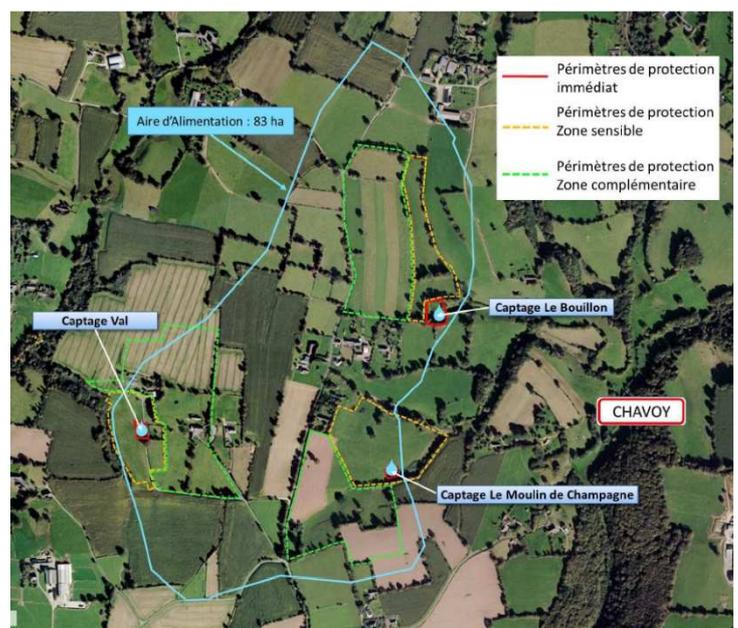
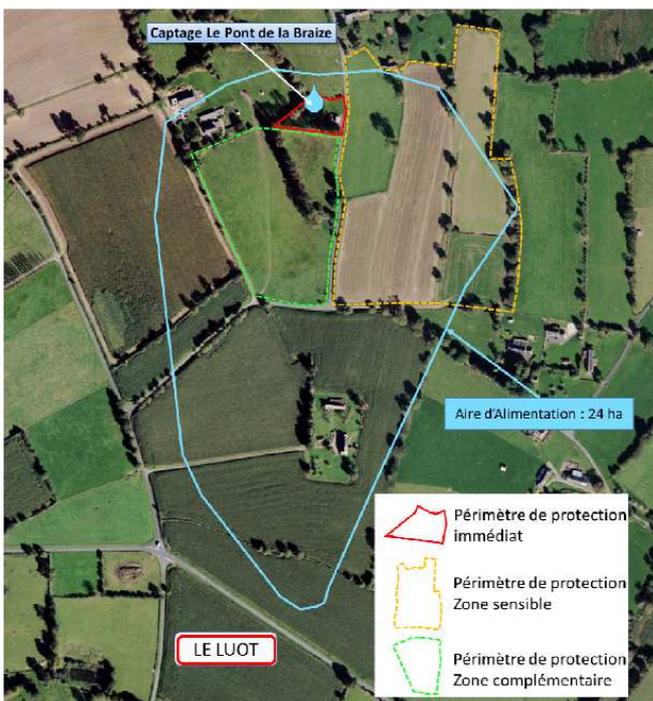
### **Rappel de la procédure :**

Loi Grenelle 1 (2009) : Art 27 d'ici 2012 des plans d'actions seront mis en œuvre pour assurer la protection des cinq cents captages les plus menacés par les pollutions diffuses, notamment les nitrates et produits phytosanitaires = 10 captages classés « prioritaires » dans la Manche, répartis dans 7 aires d'alimentation de captages (AAC).

Cette loi oblige la mise en œuvre d'actions, à l'échelle de l'AAC, par la collectivité exploitante dans le cadre de captages classés prioritaires. Ces actions sont basées sur le volontariat des acteurs de terrains. L'objectif principal est la reconquête (si dégradation) ou la préservation (si bon état) de la qualité de la ressource en eau exploitée pour l'alimentation en eau potable vis-à-vis des pollutions diffuses (nitrates et pesticides) et des pollutions ponctuelles (ex-hydrocarbures).

#### *(a) AAC Avranches Nord*

- Engagement de la démarche AAC par le Syndicat d'Avranches Nord : début 2014
- Portage SMPGA à partir du 01/01/2018 (transfert compétences)
- Animation assurée par le SDeau50, au titre de la compétence 6.2
- 4 captages concernés – classés prioritaires (Convention Environnementale 2013)
- 4 ouvrages inscrits dans 2 AAC
  - Captage du Pont de la Braize
  - Captage le Bouillon
  - Captage du Val
  - Captage le Moulin de Champagne
- Premier programme d'actions terminées



## Evolution de la qualité de l'eau

Si une baisse des concentrations en nitrates semble se confirmer pour les captages Le Bouillon et Le Val, une vigilance doit être maintenue pour le captage Le Moulin de Champagne pour lequel une nouvelle tendance à l'augmentation est observée ces 5 dernières années.

En ce qui concerne le captage Le Pont de la Braize, les concentrations stagnent depuis 2005 mais restent élevées car supérieure ou égales à 40 mg/l.

Un focus a été fait sur la « problématique métabolites », apparue depuis 2018. Ces molécules de dégradation de certains désherbants, utilisés principalement sur la culture de maïs (racinaire près-levée) et en moindre mesure sur la culture de Colza se retrouvent dans les eaux brutes destinées à la production d'eau potable. De plus, certaines de ces molécules peuvent se retrouver dans l'eau distribuée lorsque la filière de traitement n'est pas adaptée, et provoquer, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, des non-conformités.

Certaines molécules mères sont aujourd'hui interdites d'utilisation mais d'autres sont encore actuellement utilisées.

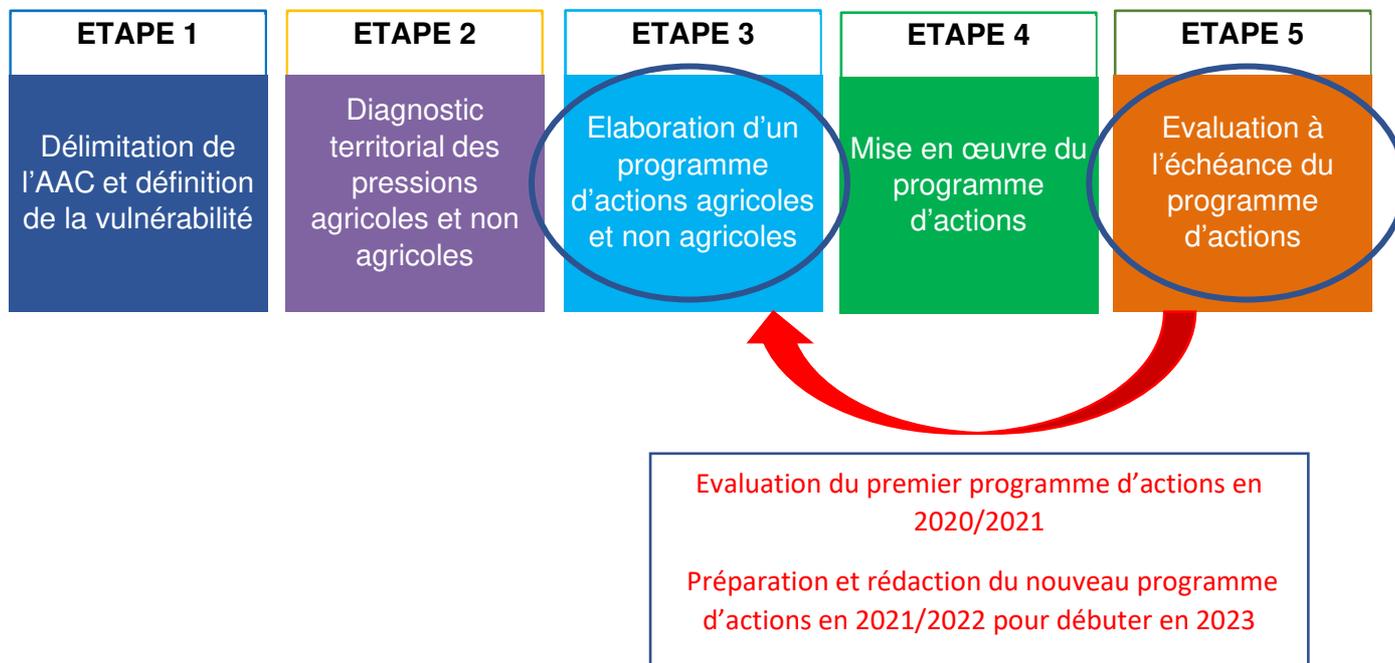
Les captages Le Moulin de Champagne et Le Pont de la Braize sont concernés par le Métalochlore ESA à des teneurs supérieures à la norme de qualité.

Avec les captages Le Val et Le Bouillon, ces deux ouvrages sont également concernés par l'Alachlore ESA mais à des teneurs inférieures à la limite de qualité.

Le captage Le moulin de Champagne est concerné par une 3<sup>ème</sup> molécule : Acétochlore ESA, tout en restant en dessous de la limite de qualité.

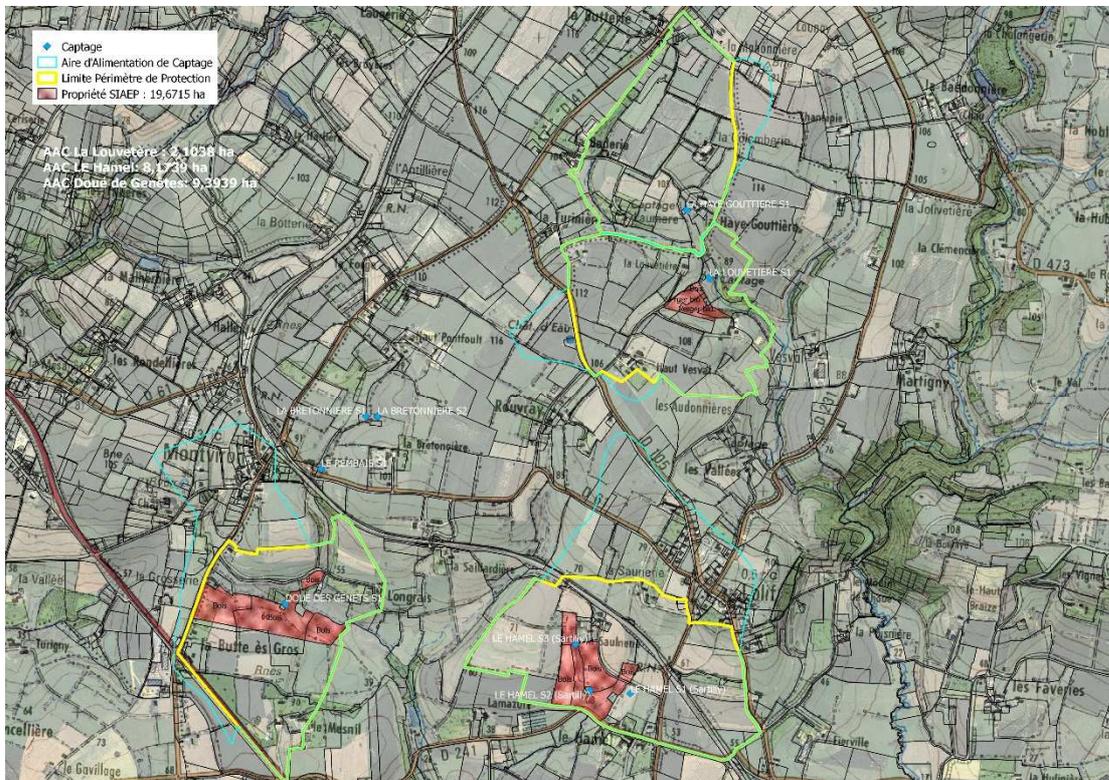
Afin de répondre à ces problématiques le Comité de Pilotage a décidé de poursuivre la démarche avec un nouveau programme d'actions.

### Avancement de la démarche :

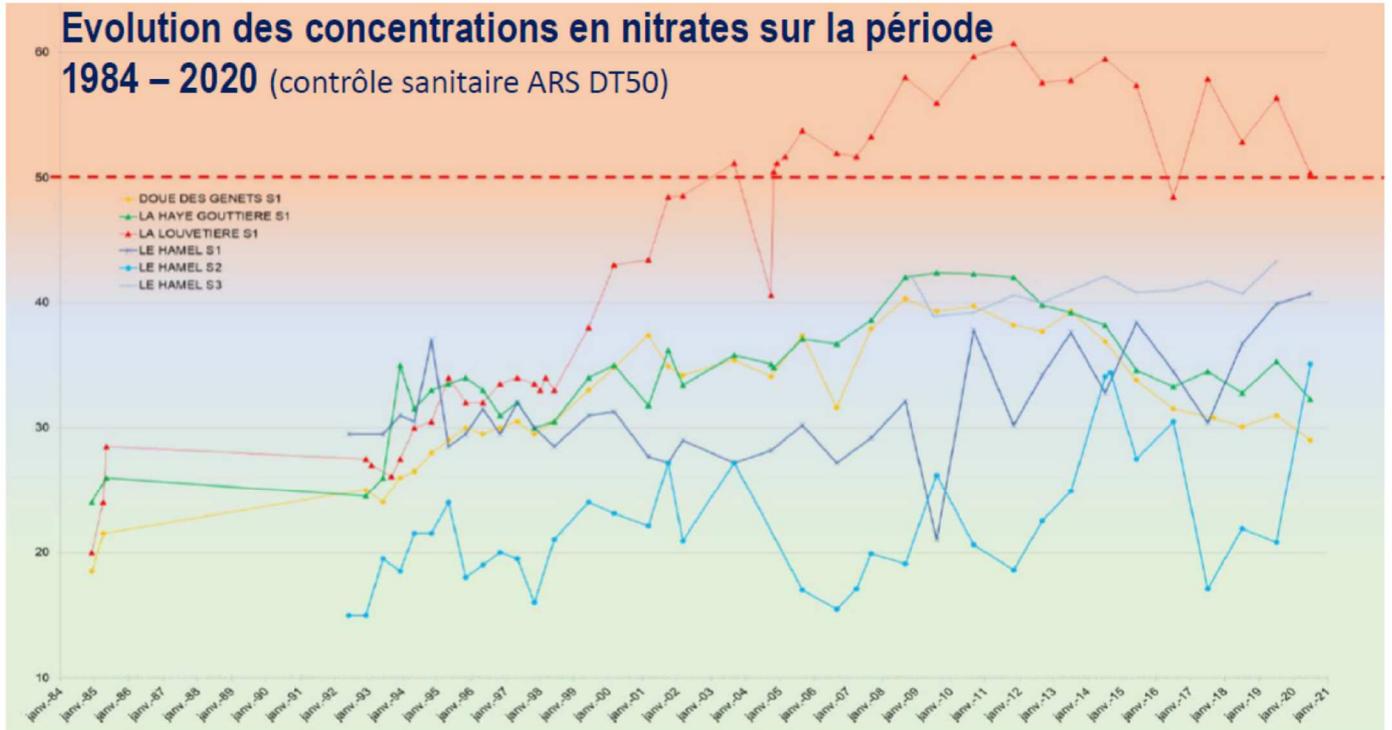


*(b) AAC de Sartilly Sud*

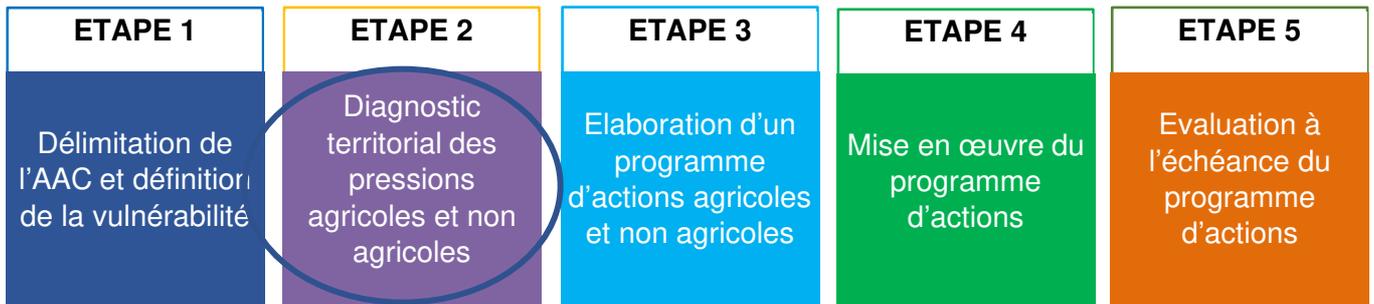
- Engagement de la démarche AAC par le SIAEP de Sartilly Sud : début 2019
- Portage SMPGA à partir du 01/01/2020 (transfert compétences du SIAEP)
- Animation assurée par le SDeau50, au titre de la compétence 6.2
- 6 captages concernés – classés prioritaires (Convention Environnementale 2013)
- 6 ouvrages inscrits dans 4 AAC
  - Le Doué des Genêts
  - Le Hamel S1
  - Le Hamel S2
  - Le Hamel S3
  - La Louvetière S1
  - La Haye Goutière S1



**Evolution de la qualité de l'eau**



**Avancement de la démarche :**



↓

Diagnostic territorial fait en 2020

Méthodologie expérimentale en cours pour rédaction du programme d'actions en 2022/2023 pour débuter en 2023

Le diagnostic de territoire a été restitué en fin d'année 2020. Sur proposition de la Chambre d'agriculture de Normandie, le territoire des AAC de Sartilly Sud a été retenu comme territoire test dans une réflexion méthodologique nationale, en intégrant un Réseau Mixte Territorial (RMT) pour capitaliser et développer des outils et des méthodes facilitant la mise en oeuvre de plans d'actions en faveur de la qualité de l'eau.

La Chambre d'Agriculture se positionne comme support technique dans la phase de construction du programme d'actions, la méthodologie de travail présentée et adoptée lors de la réunion du Comité de pilotage du 4 juin 2021 prévoyait 2 phases :

- Juillet - Août 2021 → Une phase préalable de mobilisation des exploitants et de mise en dynamique en favorisant l'interconnaissance pour répondre à l'attente des exploitants qu'ils nous ont exprimés lors des réunions précédentes :

✓ Partager les enjeux de l'agriculteur et ceux du producteur d'eau potable

✓ Déminer les points de blocages et idées reçues résultant, notamment, des périmètres de protection et des opérations d'acquisition de foncier et de boisement réalisées par la collectivité,

✓ Partager les connaissances entre pratiques agricoles et qualité de l'eau

- Septembre – Octobre 2021 → Une phase de co-construction du programme d'actions basé sur une approche système d'exploitation afin de prendre en compte toutes les composantes de la rotation et leurs interactions pour favoriser les évolutions de pratiques et leur pérennité.

### 3) Politique environnementale

Le SMPGA tient à préserver l'équilibre naturel des cours d'eau sollicités. Il met ainsi en place d'autres actions de protection :

- des stations d'alerte servent à détecter les pollutions en amont des captages en rivière ;
- les sites de captage font l'objet d'une étude de la faune et de la flore afin de respecter leurs contraintes environnementales ;
- des bassins de storage servent de tampon entre le prélèvement d'eau brute et le traitement de l'eau en usine, ce qui permet un lissage des prélèvements ;
- les prises d'eau se font de manière écoresponsable, c'est-à-dire qu'elles assurent la continuité naturelle du cours d'eau et assurent leur franchissement par les poissons.

Le SMPGA est également acteur du tissu local pour promouvoir des actions qui préservent l'environnement et la ressource en eau.

## IV) Financement des investissements

### A) Branchements en plomb

Pas de programme dédié engagé par le SMPGA.

Renouvellement des branchements plombs réalisé au fil de l'eau lors du renouvellement des canalisations.

Sur le contrat CEGA, renouvellement complémentaire des branchements plomb lors de opérations de voiries (financement par le contrat dans la limite de 20/an).

### B) Montants financiers

#### TRAVAUX 2021

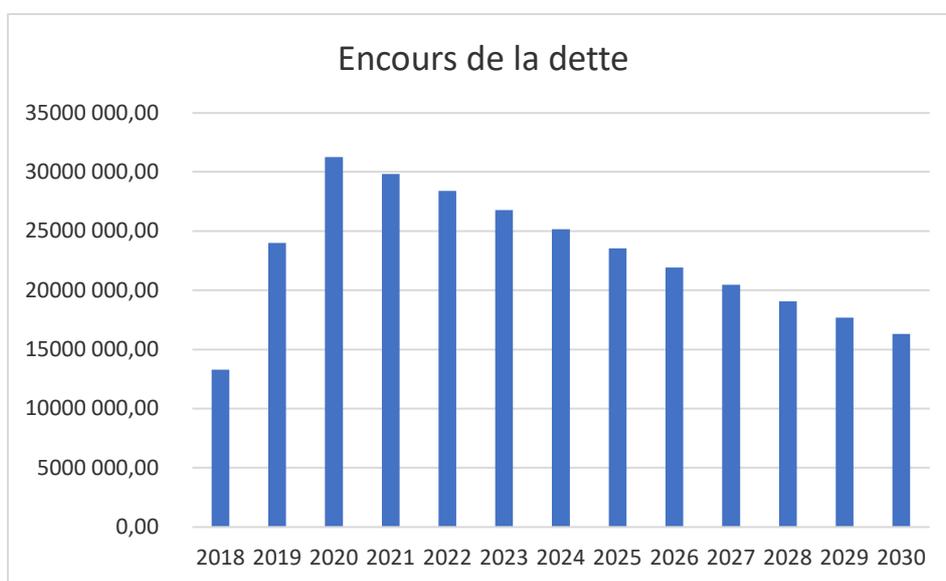
BUDGET	REALISE 2020	REALISE 2021
DIST REGIE	242 468 €	1 687 883 €
PROD DSP	490 920 €	61 340 €
DIST DSP	749 938 €	1 005 673 €
PROD REGIE	0 €	133 833 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 483 327 €</b>	<b>2 888 729 €</b>

L'ensemble des travaux réalisés sont détaillés par budget :

- DIST Régie :
  - o Renouvellement des conduites Sartilly – Sud : dépenses des travaux 2020
  - o St Jean le Thomas : Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable « Amont de la Pennerie »
- PROD DSP :
  - o Granville Saint Nicolas : dépenses de maîtrise d'œuvre et d'études préalables pour la préparation des travaux de rénovation des cuves enterrées débutant fin 2022 sur le site du réservoir de Saint Nicolas,
  - o Prise d'eau de la Sée : dépenses également de maîtrise d'œuvre et d'études préalables pour la préparation de l'implantation d'une prise d'eau sur la Sée à Tirepied, raccordée à l'usine d'Avranches,

- Dans le cadre du chantier sur le renouvellements des conduites d'eau potable sur le boulevard Foch et les rues annexes à Avranches, une partie des travaux a été réalisé sur les conduites de production entre l'usine d'Avranches et le réservoir de Patton,
- DIST DSP :
  - Avranches Quartier St Gervais / Bld Foch : études et travaux de renouvellement de conduites de distribution rue Paul Primaux, rue Changeons, rue du gué le l'Epine, rue des Nus Pieds, rue de la Liberté- place du petit palet et boulevard Foch jusqu'à l'impasse du Séminaire.
  - Avranches : Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable rue Ormond
  - Ronthon : 1.2 km de canalisations ont été renouvelés dans le bourg de Ronthon
  - Granville : Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable du HLM les Mimosas
- PROD Régie :
  - Sécurisation de Saint Jean le Thomas : travaux de rénovation du réservoir le Lancessousrie
  - Analyseurs Régie : rénovation des analyseurs de chlore de l'ensemble des sites de la Régie
  - Sartilly : Réalisation des aménagements de l'arrêté de DUP sur les captages de la Gilberdière

### C) Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)



Encours de la dette au 31/12/2021 = 28 384 260 €

Epargne brute annuelle 2021 (hors reports) = 1 491 754 €

Durée d'extinction de la dette = 19 ans

Cet indicateur doit être mis en regard des investissements financés. En effet, les services d'eau ont une durée d'endettement longue car ils financent par emprunt des travaux qui ont une durée de vie et donc d'amortissement longue (usines - 40 ans, canalisations – 60 ans par exemple)

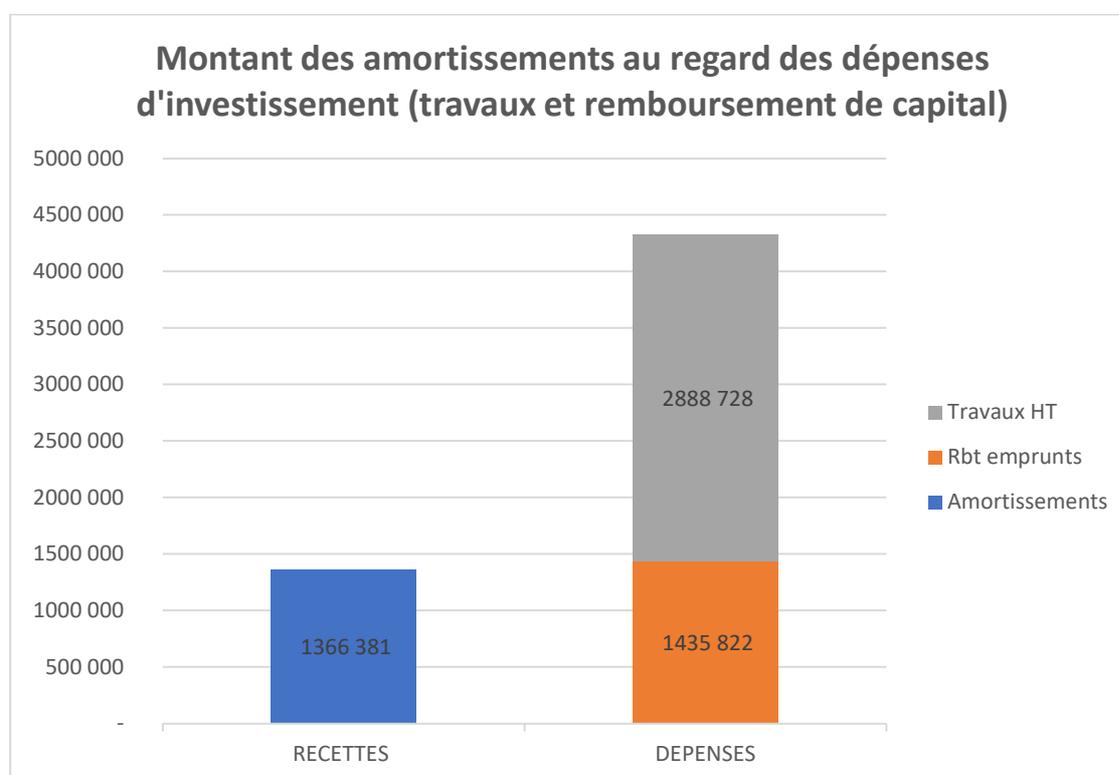
NB : Calcul réalisé sur l'ensemble des budgets eau

## D) Amortissements

L'amortissement équivaut à la constatation comptable de la perte subie sur la valeur d'actif des immobilisations qui se déprécie avec l'usage et le temps. Il permet à la collectivité de reconstituer en plusieurs années le montant dépensé pour le bien amorti de manière à pouvoir le remplacer à terme. Le cadre comptable institué par la M49 rend obligatoire l'amortissement qui constitue en quelque sorte un mécanisme d'autofinancement obligatoire des dépenses d'investissement nécessaires au renouvellement du patrimoine, sans toutefois prendre en compte l'inflation.

Les dotations aux amortissements constituent une dépense de la section fonctionnement et sont financées en recettes par le produit des ventes d'eau.

**La gestion des amortissements est donc stratégique car la dotation annuelle impacte directement le prix de l'eau**



Les amortissements du SMPGA ne couvrent que 30% des dépenses d'investissement (Travaux et remboursement du capital des emprunts).

Ces amortissements faibles sont dus à de travaux récents dont les immobilisations ont été peu amorties (les amortissements des usines de St Pair et Avranches commencent en 2022) et à des durées d'amortissement longues.

Sans nouveaux emprunts et avec un maintien régulier des investissements, cette situation va donc se régulariser dans le temps.



Hors amortissements, le financement des travaux est assuré à 54 % par les reports de la section d'investissement qui permettent de ne pas avoir recours à l'emprunt.

#### E) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

##### 1) Année 2022 : situation fin septembre

#### **Réalisés :**

- DIST Régie :
  - o Sartilly : Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable au niveau de la Grande rue, rue de l'église et de la mairie
  - o Saint Jean des Champs : Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable au Village Planté et aménagement des conduites dans le nouveau lotissement
  - o Avranches : Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable au niveau de l'avenue de la liberté, du bois pépin, déconnexion au niveau rue de dunkerque
  - o Ponts : Aménagement des conduites d'eau potable sur le lotissement de la Maréchalerie
  - o Coudeville : Aménagement des conduites d'eau potable sur le lotissement les Ormes,
  - o Le Parc- Plomb : déplacement de conduite en domaine public
- DIST DSP :
  - o Donville-les-Bains : Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable rue la concorde et rue des cormorans
  - o Carolles : Extension de réseau rue de la Mazurie

### **En cours :**

- DIST DSP :
  - o Avranches : travaux de renouvellement des conduites d'eau potable rue Chanoine Béranger, étude en cours, travaux début 2023
  - o Avranches : travaux de renouvellement des conduites d'eau potable rue d'Office, étude en cours
  - o Avranches : renforcement de réseau rue des grèves
- DIST Régie :
  - o Marcey-les-Grèves : travaux de renouvellement des conduites d'eau potable depuis le bourg vers la Chattière, étude en cours, travaux début 2023
  - o Vains : travaux de renouvellement des conduites d'eau potable à la Vaquerie, les Verdières, étude en cours, travaux début 2023
  - o Coudeville : renouvellement des conduites d'eau potable village la Rivière, RD vers Bréhal, travaux débutés, fin prévu en octobre 2022 avant les travaux de voirie du département
- PROD DSP :
  - o Périmètre de protection du Thar : première phase de travaux pour la réalisation des aménagements de l'arrêté de DUP

## 2) Programme pluriannuel de travaux 2023-2026

Une consolidation des besoins de travaux sur le réseau de distribution a été réalisé avec l'exploitant suivant les critères de matériaux (type et âge), d'occurrence de fuites, d'emplacement à reprendre ou autres points ressortis dans divers diagnostic ou études hydrauliques.

Des dates de réalisation idéales ont été identifiées, celles-ci étant amené à évoluer en concertation avec les autres travaux réalisés (voiries, réseaux humides, réseaux secs).

L'ensemble de ces travaux est repris en annexe.

## V) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### A) Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0)

En 2021, le SMPGA ne réalise pas d'abandon de créances à caractère social. Les abandons de créances réalisés font suite aux décisions de procédures judiciaires.

Une réflexion est en cours sur la contribution au FSL et la distribution éventuelle d'un chèque EAU en faveur des consommateurs les plus précaires.

### B) Créances éteintes en Régie

Les créances éteintes sont des créances pour lesquelles aucune action en recouvrement n'est possible. Leur irrécouvrabilité s'impose aux collectivités et au comptable. Ce sont des charges définitives pour les collectivités. Il s'agit, par exemple, des créances d'un débiteur pour lequel une clôture pour insuffisance d'actif a été prononcée dans le cadre d'une procédure de surendettement ou une procédure collective (si le comptable a bien satisfait à toutes ses obligations de déclarations).

Recettes factures eau	746 802.37
Créances éteintes	8 802.41
Taux	1.18%

En 2021, les créances éteintes représentent 1,18% des recettes d'eau

### C) Opérations de coopération décentralisée (cf. Article L1115-1-1 du CGCT)

Aucun programme n'est engagé en 2021 par le SMPGA pour soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire.

### D) Dégrèvements

#### 1) Local d'habitation

Dans l'article L.2224-12-4 III bis du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), plus communément appelé Loi dite « Warsmann », le législateur a prévu que le plafonnement de la facture d'eau potable puisse être demandé en cas de fuite sur canalisation survenue sur l'installation d'un local d'habitation.

Ce dispositif permet à l'abonné le non-paiement de la part de la consommation excédant le double de la consommation moyenne et ceci dans les conditions suivantes :

- Présenter au service d'eau potable, dans le délai d'un mois à compter de l'information écrite de l'exploitant de la présence d'une surconsommation,

- Fournir une attestation d'une entreprise de plomberie indiquant qu'il a fait procéder à la réparation d'une fuite sur ses canalisations.

La loi Warsmann protège les consommateurs en cas de fuite avérée sur une canalisation entre le compteur et la maison. Les fuites dues à des appareils ménagers, à des équipements sanitaires ou de chauffage en sont exclues.

Ainsi en 2021, des dégrèvements pour des locaux d'habitation ont été réalisés pour les volumes suivants :

### Concession et Gérances

COMMUNE	NOMBRE DE CLIENTS CONCERNES	VOLUME CONSOMME (m3)	VOLUME EAU DEGREVE (m3)
TOTAL AVRANCHES	3	1286	1122
TOTAL CAROLLES	3	678	486
TOTAL DONVILLE-LES-BAINS	5	2487	1881
TOTAL DRAGEY	1	827	782
TOTAL GENETS	2	630	508
TOTAL GRANVILLE	10	28922	2435
TOTAL LOLIF	1	268	82
TOTAL SAINT AUBIN DES PREAUX	2	518	255
TOTAL SAINT-PAIR-SUR-MER	13	3255	1651
TOTAL SAINT-PLANCHERS	3	939	757
TOTAL JULLOUVILLE	1	71	39
TOTAL VAINS	1	164	152
TOTAL SMPGA	45	40045	10150

### Régies

Bilan à venir en 2022

#### 2) Etablissements professionnels

Lors du Comité Syndical du SMPGA du 5 mai 2021, la délibération DE-2021-05-05-E-04 encadrant les modalités de dégrèvements pour les établissements professionnels en cas de fuite a été validée selon les conditions suivantes :

- La demande de dégrèvement doit être produite par l'abonné professionnel dans le délai d'un mois suite à la réception de sa facture ou dans le délai d'un mois suite à l'éventuelle information écrite de l'exploitant de la présence d'une surconsommation,
- La demande adressée au Président du SMPGA doit être accompagnée des pièces suivantes :
  - Attestation du réparateur mentionnant la date de réparation et la localisation de la fuite sur canalisations exclusivement (hors appareils et outillages),
  - Certificat de visite de l'exploitant,
  - Eléments financiers permettant d'évaluer l'impact de la surconsommation sur l'activité de l'entreprise,
  - Tout document de nature à expliquer les circonstances de cette surconsommation et ses conséquences pour l'entreprise,

- Engagement pour l'avenir d'une surveillance de son installation selon l'une des deux formes suivantes :
  - Procédure de suivi interne certifiée,
  - Souscription à un service de suivi connecté de la consommation.

Ainsi en 2021, des dégrèvements pour des établissements professionnels ont été réalisés pour les volumes suivants :

COMMUNE	NOMBRE DE CLIENTS CONCERNES	VOLUME CONSOMME (m3)	VOLUME EAU DEGREVE (m3)
TOTAL JULLOUVILLE	1	248	160
TOTAL GRANVILLE	2	25883	15628
TOTAL SMPGA	3	26131	15788

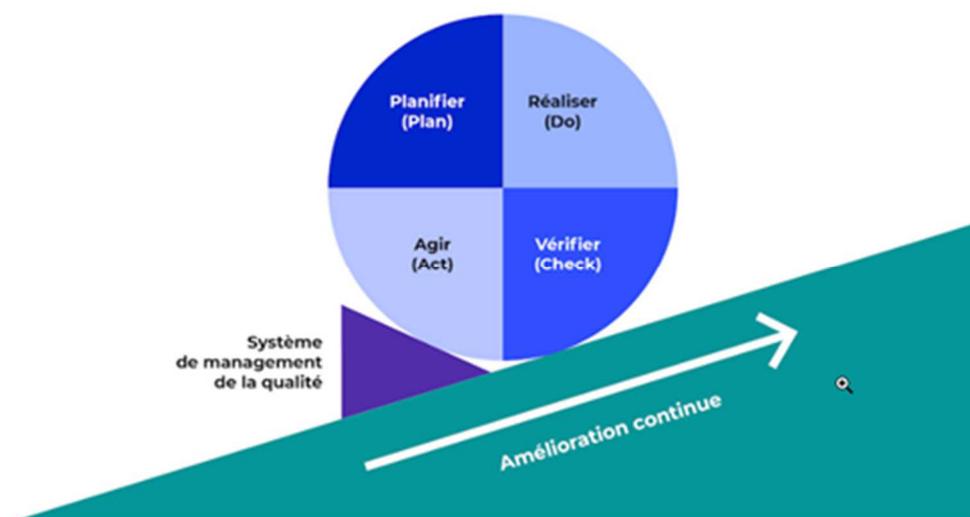
## VI)Présentation de la démarche ISO 9001

Lors de la création du SMPGA, la volonté politique en matière de stratégie de développement était de s'appuyer sur une démarche qualité pour la mise en place et le développement des activités du syndicat, avec comme objectif principal la satisfaction de l'ensemble de ses clients (abonnés, communes, EPCI, services de l'état et tous les autres acteurs).

La norme NF EN ISO 9001 de l'AFNOR le reprend ainsi en introduction :

**« L'adoption d'un système de management de la qualité relève d'une décision stratégique de l'organisme qui peut l'aider à améliorer ses performances globales et fournir une base solide à des initiatives permettant d'assurer sa pérennité. »**

La norme « emploie l'approche processus, qui intègre le cycle PDCA et une approche par les risques. »



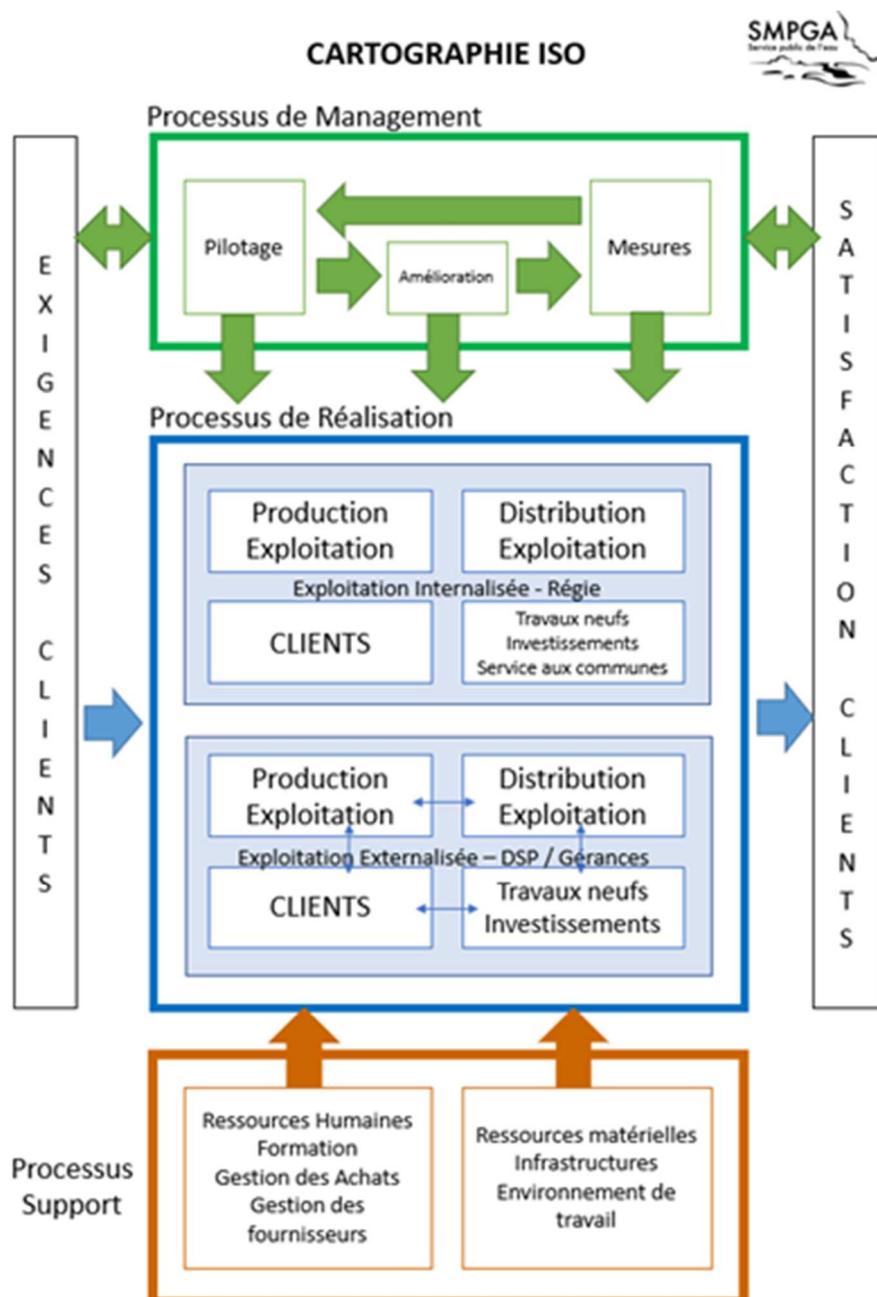
*Cycle PDCA de la norme NF EN ISO 9001 de l'AFNOR : Plan/Do /Check/Act*

Les principes de management de la qualité sont les suivants :

- Orientation client,
- Leadership,

- Implication du personnel,
- Approche processus,
- Amélioration,
- Prise de décision fondée sur les preuves,
- Management des relations avec les parties intéressées.

C'est à partir de ces principes que le SMPGA à établi sa cartographie ISO qui détaille le contexte, les objectifs et les processus de son système de management.



Des revues régulières sont organisées afin de s'assurer que le système de management est toujours approprié, adapté, efficace et en accord avec l'orientation stratégique de l'organisme, avec le suivi d'un certain nombre d'indicateurs dans les différents processus.

## VII) Suivi clientèle

### A) Délai maximal d'ouverture des branchements (D151.0)

L'article 2.1 du règlement de service du SMPGA en vigueur en 2021 indique les prestations que le SMPGA garantit, à savoir pour l'installation d'un nouveau branchement d'eau :

- l'envoi du devis sous **8 jours ouvrés** après réception de votre demande complète (ou après rendez-vous d'étude des lieux, si nécessaire) ;
- la réalisation des travaux à la date qui vous convient ou au plus tard dans les **15 jours ouvrés** après acceptation du devis et obtention des autorisations administratives ;
- **une mise en service de votre alimentation en eau au plus tard 14 jours ouvrés après votre demande ou le jour ouvré qui suit votre demande d'ouverture expresse, lorsque vous emménagez dans un nouveau logement doté un branchement existant conforme.**

### B) Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)

#### Formule de calcul :

Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000

	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000 abonnés)
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	0.15
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	1.04
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	0.00
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	0.76
<i>Marcey les Grèves</i>	0.00
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	0.00
<i>Vains</i>	0.00
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	8.98
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	6.07
<i>Saint Jean des Champs</i>	9.49
<b>Moyenne</b>	<b>1.04</b>

C) Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (P152.1)

	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	95.91%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	80.00%
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	91.67%
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	83.33%
<i>Marcey les Grèves</i>	100.00%
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	100.00%
<i>Vains</i>	83.33%
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	97.43%
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	97.87%
<i>Saint Jean des Champs</i>	92.86%
<b>Moyenne</b>	<b>95.69%</b>

## D) Taux de réclamations (P155.1)

### Formule de calcul :

( Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur + Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité ) / Nombre d'abonnés x 1000

	Taux de réclamations (nb/1000 abonnés)
<i>Anctoville-sur-Bosq, Avranches, Jullouville, Carolles, Donville-les-Bains, Granville, St Aubin des Préaux, St Jean des Champs (St Leger), St Pair sur Mer, St Planchers, Yquelon</i>	0.42
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)</i>	0.00
<i>Lolif, Sartilly-Baie-Bocage (Champcey et Montviron), Bacilly, Genêts, Dragey-Ronthon (Dragey)</i>	0.46
<i>Sartilly-Baie-Bocage (Angey), Champeaux, Jullouville (St Michel des Loups), St Pierre Langers</i>	0.00
<i>Marcey les Grèves</i>	1.42
<i>Saint Jean le Thomas, Dragey-Ronthon (Ronthon)</i>	3.01
<i>Vains</i>	2.06
<i>Le Parc, Tirepied-sur-Sée (Tirepied), Ponts-sous-Avranches, St Jean de la Haize, Le luot, Chavoy</i>	1.58
<i>Bréville/Coudeville/Longueville</i>	1.35
<i>Saint Jean des Champs</i>	1.58
<b>Moyenne</b>	<b>0.60</b>

## VIII) Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2020	Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D101.0	<a href="#">Estimation du nombre d'habitants desservis</a>	55 360	51 748
D102.0	<a href="#">Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup></a>	Variable	Variable
D151.0	<a href="#">Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service</a>	48h	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P101.1	<a href="#">Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie</a>	99.2%	99.9%
P102.1	<a href="#">Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques</a>	98.0%	99.8%
P103.2B	<a href="#">Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</a>	66	97
P104.3	<a href="#">Rendement du réseau de distribution</a>	84.7%	89.1%
P105.3	<a href="#">Indice linéaire des volumes non comptés</a>	1.44	1.04
P106.3	<a href="#">Indice linéaire de pertes en réseau</a>	1.39	0.96
P107.2	<a href="#">Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</a>	2.5%	2.1%
P108.3	<a href="#">Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</a>	68.0%	68.3%
P109.0	<a href="#">Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité</a>	31 758	0
P151.1	<a href="#">Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées</a>	-	1.04
P152.1	<a href="#">Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés</a>	-	95.69%
P153.2	<a href="#">Durée d'extinction de la dette de la collectivité</a>	-	19 ans
P154.0	<a href="#">Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente</a>	-	1.77%
P155.1	<a href="#">Taux de réclamations</a>	-	0.60

## IX) Communication

Le service de l'eau potable est méconnu tant sur sa technicité que sur son rôle sociétal.

Il est donc de notre responsabilité de pouvoir agir sur les différents axes stratégiques suivants :

- Présentation d'un service de proximité, au plus près des territoires
- Valorisation de la qualité technique de notre collectivité et du savoir-faire qu'elle concentre
- Valorisation de l'engagement de notre structure pour la préservation de notre environnement

C'est autour de ces trois thématiques que se déclinera la stratégie de communication du SMPGA dès 2022. Nous présenterons également un suivi plus précis des différentes actions menées au cours de l'année.

# ANNEXES

Fiches de synthèse  
des indicateurs et données 2021 par UDI

# Synthèse annuelle

Les 30 communes du **SMPGA**

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	51 748
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	36 494
	Nombre de branchements au 31 décembre	37 250
	Nombre de branchements neufs	581
VP.059	Volume produit (m3)	3 234 924
VP.060	Volume importé (m3)	35 454
VP.061	Volume exporté (m3)	34 196
	Volume mis en distribution (m3)	3 236 182
VP.062	Volume prélevé (m3)	3 623 693
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	2 642 617
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	210 385
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99.9%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	99.8%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	97
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	88.16%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	1 013.277
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	89.11%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	1.04
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.96
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	2.1%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	68.3%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	1.04
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	95.69%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.77%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.60

# Synthèse annuelle

Avranches + Anctoville +  
Jullouville + Carolles +  
Donville + Granville + St  
Aubin + St Léger + St Pair  
+ St Planchers + Yquelon

Communes de

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	39 705
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	26 176
	Nombre de branchements au 31 décembre	26 926
	Nombre de branchements neufs	367
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	2 562 733
VP.061	Volume exporté (m3)	267 365
	Volume mis en distribution (m3)	2 295 368
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	1 892 018
VP.201	Volume comptabilisé non domestique (m3)	135 459
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	107
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	88.33%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	385.040
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	90.04%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	1.91
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	1.82
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	2.2%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	67.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.15
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	95.91%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.96%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.42

# Synthèse annuelle

Commune de Marcey les Grèves

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 323
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	706
	Nombre de branchements au 31 décembre	736
	Nombre de branchements neufs	7
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	92 309
VP.061	Volume exporté (m3)	34 435
	Volume mis en distribution (m3)	57 874
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	57 227
VP.201	Volume comptabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	98
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	98.88%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	23.985
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	99.47%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	0.07
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.06
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.6%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.00
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100.00%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.82%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	1.42

# Synthèse annuelle

Commune de **Sartilly-Baie-Bocage (Sartilly)**

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 634
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	959
	Nombre de branchements au 31 décembre	1 083
	Nombre de branchements neufs	5
VP.059	Volume produit (m3)	77 671
VP.060	Volume importé (m3)	12 101
VP.061	Volume exporté (m3)	0
	Volume mis en distribution (m3)	89 772
VP.062	Volume prélevé (m3)	78 761
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	74 858
VP.201	Volume comptabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	85
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	83.39%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	38.150
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	85.08%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	1.07
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.96
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	5.0%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	62.7%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	1.04
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	80.00%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2.00%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.00

# Synthèse annuelle

Commune de Vains

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	831
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	486
	Nombre de branchements au 31 décembre	517
	Nombre de branchements neufs	6
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	36 916
VP.061	Volume exporté (m3)	0
	Volume mis en distribution (m3)	36 916
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	35 485
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	100
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	96.12%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	20.639
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	99.33%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	0.19
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.03
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.0%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.00
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	83.33%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.34%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	2.06

# Synthèse annuelle

Communes de **Saint Jean le Thomas  
+ Ronthon**

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	812
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	664
	Nombre de branchements au 31 décembre	714
	Nombre de branchements neufs	4
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	51 801
VP.061	Volume exporté (m3)	0
	Volume mis en distribution (m3)	51 801
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	38 950
VP.201	Volume comptabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	85
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	75.19%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	18.378
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	76.91%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	1.92
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	1.78
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	3.3%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.00
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100.00%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.58%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	3.01

# Synthèse annuelle

Champeaux + Angey +  
St Michel des Loups +  
St Pierre Langers

Communes de

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 905
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	1 321
	Nombre de branchements au 31 décembre	1 424
	Nombre de branchements neufs	12
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	162 956
VP.061	Volume exporté (m3)	55 279
	Volume mis en distribution (m3)	107 677
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	93 119
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	95.24%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	95
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	86.48%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	69.955
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	91.46%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	0.57
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.55
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.2%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.76
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	83.33%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.71%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.00

# Synthèse annuelle

**Bacilly + Champcey  
+ Dragey-Ronthon +  
Genêts + Lolif +  
Montviron**

Communes de

		<b>Exercice 2021</b>
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3 455
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	2 174
	Nombre de branchements au 31 décembre	2 336
	Nombre de branchements neufs	24
VP.059	Volume produit (m3)	214 371
VP.060	Volume importé (m3)	25 218
VP.061	Volume exporté (m3)	23 019
	Volume mis en distribution (m3)	216 570
VP.062	Volume prélevé (m3)	215 371
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	170 949
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	100
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	78.93%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	130.830
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	81.88%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	0.96
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.91
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	4.4%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.00
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	91.67%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.87%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.46

# Synthèse annuelle

Commune de **Avranches**

		<b>Exercice 2021</b>
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	8 381
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	4 908
	Nombre de branchements au 31 décembre	5 127
	Nombre de branchements neufs	-
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	549 455
VP.061	Volume exporté (m3)	86 845
	Volume mis en distribution (m3)	462 610
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	375 044
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	38 743
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	107
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	89.45%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	47.230
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	92.01%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	2.83
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	2.55
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.8%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.15
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	95.91%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.96%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.42

# Synthèse annuelle

Commune de Jullouville

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 790
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	2 597
	Nombre de branchements au 31 décembre	2 628
	Nombre de branchements neufs	-
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	381 800
VP.061	Volume exporté (m3)	224 615
	Volume mis en distribution (m3)	157 185
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	149 116
VP.201	Volume comptabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	107
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	94.87%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	43.280
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	98.11%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	0.51
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.46
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1.0%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	67.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.15
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	95.91%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.96%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.42

# Synthèse annuelle

Commune de **Carolles**

		<b>Exercice 2021</b>
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	764
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	975
	Nombre de branchements au 31 décembre	1 018
	Nombre de branchements neufs	-
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	60 604
VP.061	Volume exporté (m3)	0
	Volume mis en distribution (m3)	60 604
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	57 747
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	107
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	95.29%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	17.777
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	95.75%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	0.44
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.40
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.2%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	67.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.15
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	95.91%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.96%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.42

# Synthèse annuelle

Commune de **Donville les Bains**

		<b>Exercice 2021</b>
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3 183
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	2 399
	Nombre de branchements au 31 décembre	2 458
	Nombre de branchements neufs	-
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	199 083
VP.061	Volume exporté (m3)	7 265
	Volume mis en distribution (m3)	191 818
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	166 344
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	107
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	86.72%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	34.427
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	87.56%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	2.03
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	1.97
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.6%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	67.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.15
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	95.91%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.96%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.42

# Synthèse annuelle

Commune de **Granville**

		<b>Exercice 2021</b>
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	13 187
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	9 510
	Nombre de branchements au 31 décembre	9 763
	Nombre de branchements neufs	-
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	1 467 769
VP.061	Volume exporté (m3)	551 662
	Volume mis en distribution (m3)	916 107
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	649 958
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	155 921
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	107
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	87.97%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	92.116
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	92.71%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3.28
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	3.18
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.1%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	67.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.15
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	95.91%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.96%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.42

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	4 227
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	3 815
	Nombre de branchements au 31 décembre	3 903
	Nombre de branchements neufs	-
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	331 385
VP.061	Volume exporté (m3)	35 840
	Volume mis en distribution (m3)	295 545
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	256 771
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	7 403
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	107
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	89.39%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	73.677
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	90.98%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	1.17
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	1.11
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.2%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	67.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.15
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	95.91%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.96%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.42

# Synthèse annuelle

Commune de **Saint Planchers**

		<b>Exercice 2021</b>
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 446
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	754
	Nombre de branchements au 31 décembre	772
	Nombre de branchements neufs	-
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	198 762
VP.061	Volume exporté (m3)	5 499
	Volume mis en distribution (m3)	193 263
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	162 111
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	8 318
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	107
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	88.19%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	75.925
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	88.99%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	0.82
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.79
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	9.7%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	67.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	0.15
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	95.91%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.96%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	0.42

# Synthèse annuelle

Commune de Saint Jean des Champs

		<b>Exercice 2021</b>
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 294
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	632
	Nombre de branchements au 31 décembre	
	Nombre de branchements neufs	14
VP.059	Volume produit (m3)	55 996
VP.060	Volume importé (m3)	0
VP.061	Volume exporté (m3)	0
	Volume mis en distribution (m3)	55 996
VP.062	Volume prélevé (m3)	57 084
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	51 779
VP.201	Volume compabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	87
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	92.47%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	39.820
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	94.43%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	0.29
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.21
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	7.9%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	9.49
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	92.86%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3.14%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	1.58

# Synthèse annuelle

Communes de Coudeville +  
Bréville +  
Longueville

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	2 298
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	1 483
	Nombre de branchements au 31 décembre	
	Nombre de branchements neufs	47
VP.059	Volume produit (m3)	0
VP.060	Volume importé (m3)	160 154
VP.061	Volume exporté (m3)	0
	Volume mis en distribution (m3)	160 154
VP.062	Volume prélevé (m3)	0
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	100 617
VP.201	Volume comptabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	89
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	62.83%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	62.250
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	63.75%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	2.62
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	2.56
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.8%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	50.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	6.07
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	97.87%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.45%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	1.35

# Synthèse annuelle

Le Parc + Le Luot + Chavoy  
+ St Jean de la Haize +  
Tirepied + Ponts

Communes de

		Exercice 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3 491
VP.056	Nombre de clients au 31 décembre	1 893
	Nombre de branchements au 31 décembre	
	Nombre de branchements neufs	78
VP.059	Volume produit (m3)	202 632
VP.060	Volume importé (m3)	0
VP.061	Volume exporté (m3)	0
	Volume mis en distribution (m3)	202 632
VP.062	Volume prélevé (m3)	210 605
VP.063	Volume consommé par les abonnés domestiques (m3)	158 350
VP.201	Volume comptabilisé non domestique (m3)	0
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (€) au 1er janvier N+1	2.51 €
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48h
	<b>Indicateurs de performance</b>	
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	71%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (points)	81
	Rendement primaire du réseau de distribution (%)	78.15%
VP.077	Linéaire de réseau (km)	187.430
P104.3	Rendement du réseau de distribution (décret 2007 en %)	80.91%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	0.65
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km)	0.57
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.0%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80.0%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0.00 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (nb/1000ab)	8.98
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	97.43%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	19 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.22%
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000ab)	1.58

FICHE SYNTHÈSE  
ANALYSES ARS 2021  
PAR UDI

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: AVRANCHES

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société CEGA.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU	RIVIERE BRAIZE-MOULIN MARCE SMPGA	08/08/2009

### LES CONTROLES

En 2021, 22 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA	02 33 61 02 04
CEGA	02 33 91 62 51
ARS NORMANDIE - UD 50	02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	28,69	12,90	-
Maximum	31,50	16,20	0,03

### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

*La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.*

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

*Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).*

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1µg/l pour chaque substance et 0,5µg/l toute substance confondue.

*Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.*

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements et dans les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

### Dureté

*L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.*

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: BAIE DE SCISSY

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société CEGA.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU	RIVIERE LE THAR - BOUILLON	SMPGA
		01/04/2020

### LES CONTROLES

En 2021, 29 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA	02 33 61 02 04
CEGA	02 33 91 62 51
ARS NORMANDIE - UD 50	02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	22,73	14,24	-
Maximum	26,00	16,90	0,10

### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

*La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.*

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

*Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).*

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1µg/l pour chaque substance et 0,5µg/l toute substance confondue.

*Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.*

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements et dans les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

### Dureté

*L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.*

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: BREVILLE

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
FORAGE BALEINE F1	SMPGA	16/04/2008
FORAGE BALEINE F2	SMPGA	16/04/2008
PUITS BREVILLE P1	SMPGA	16/04/2008
FORAGE GOLF F3	SMPGA	16/04/2008
FORAGE GOLF F4	SMPGA	16/04/2008

### LES CONTROLES

En 2021, 17 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA 02 33 61 02 04

ARS NORMANDIE - UD 50 02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	5,61	19,81	-
Maximum	25,90	25,10	0,02

### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

*La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.*

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

*Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).*

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1µg/l pour chaque substance et 0,5µg/l toute substance confondue.

*Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.*

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

### Dureté

*L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.*

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: CHAMPEAUX

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société STGS.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU	RIVIERE LE THAR - BOUILLON	SMPGA
		01/04/2020

### LES CONTROLES

En 2021, 17 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA	02 33 61 02 04
STGS	02 33 79 46 79
ARS NORMANDIE - UD 50	02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	22,25	14,81	-
Maximum	26,40	16,30	0,10

### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

*La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de bonne qualité bactériologique.*

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

*Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).*

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toute substance confondue.

*Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.*

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements et dans les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

### Dureté

*L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.*

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: CHAVOY

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
SOURCE GALERIE	LE BOUILLON C1	SMPGA
		09/06/1997
SOURCE	LE MOULIN DE CHAMPAGNE S1	SMPGA
		09/06/1997

### LES CONTROLES

En 2021, 10 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA 02 33 61 02 04

ARS NORMANDIE - UD 50 02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	30,35	21,18	-
Maximum	31,50	24,30	0,03

### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

*La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.*

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

*Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).*

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1µg/l pour chaque substance et 0,5µg/l toute substance confondue.

*Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.*

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

### Radon

Le radon est un gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Etant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine. Une valeur de 104 Bq/l (légèrement supérieure à la référence de qualité de 100 Bq/l) a été détectée sur un secteur du réseau de distribution.

L'eau des puits privés peut également être concernée par la présence de radon.

Le radon peut également s'accumuler dans l'air intérieur des bâtiments (via des planchers de maison non étanches). Il est alors recommandé de s'assurer d'une bonne ventilation des locaux.

### Dureté

*L'eau distribuée est moyennement dure (calcaire).*

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: DONVILLE

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société CEGA.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
FORAGE BALEINE F1	SMPGA	16/04/2008
FORAGE BALEINE F2	SMPGA	16/04/2008
PUITS BREVILLE P1	SMPGA	16/04/2008
FORAGE GOLF F3	SMPGA	16/04/2008
FORAGE GOLF F4	SMPGA	16/04/2008
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU RIVIERE BRAIZE-MOULIN MARCE	SMPGA	08/08/2009
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU RIVIERE LE THAR - BOUILLON	SMPGA	01/04/2020

### LES CONTROLES

En 2021, 20 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA | 02 33 61 02 04  
CEGA | 02 33 91 62 51  
ARS NORMANDIE - UD 50 | 02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	16,54	16,09	-
Maximum	29,20	22,40	0,08

### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toute substance confondue.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements et dans les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

### Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: GRANVILLE ST NICOLAS

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société CEGA.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU	RIVIERE BRAIZE-MOULIN MARCE	08/08/2009
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU	RIVIERE LE THAR - BOUILLON	01/04/2020

### LES CONTROLES

En 2021, 41 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA	02 33 61 02 04
CEGA	02 33 91 62 51
ARS NORMANDIE - UD 50	02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	23,52	14,04	-
Maximum	28,50	16,50	0,08

### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1µg/l pour chaque substance et 0,5µg/l toute substance confondue.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements et dans les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

### Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: LA BRAIZE

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
PUITS	LE PONT DE LA BRAIZE P1	SMPGA
		09/06/1997

### LES CONTROLES

Des contrôles ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA 02 33 61 02 04

ARS NORMANDIE - UD 50 02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	36,87	17,53	-
Maximum	38,00	19,60	0,57

### APPRECIATION GENERALE

La présence de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des valeurs mesurées. Des actions destinées à rétablir la conformité de l'eau vis à vis du paramètre pesticides sont en cours. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1µg/l pour chaque substance et 0,5µg/l toute substance confondue.

Des dépassements de la limite de qualité en ESA métolachlore (produit de dégradation de l'herbicide métolachlore) ont été constatés. Les valeurs relevées (valeurs maxi: 0,57 µg/l), très inférieures à la valeur sanitaire définie pour cette substance (510 µg/l), n'ont pas justifié de restriction de consommation.

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

### Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: LA CALUSIERE

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
SOURCE LA CALUSIERE S1	SMPGA	09/06/1997
SOURCE LA CALUSIERE S2	SMPGA	09/06/1997

### LES CONTROLES

En 2021, 13 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA 02 33 61 02 04

ARS NORMANDIE - UD 50 02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	32,00	15,20	-
Maximum	33,30	16,30	0,71

### APPRECIATION GENERALE

La présence de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des valeurs mesurées. Des actions destinées à rétablir la conformité de l'eau vis à vis du paramètre pesticides sont en cours. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

*La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.*

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

*Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).*

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1µg/l pour chaque substance et 0,5µg/l toute substance confondue.

*Des dépassements de la limite de qualité en ESA métolachlore (produit de dégradation de l'herbicide métolachlore) ont été constatés. Les valeurs relevées (valeurs maxi: 0,71 µg/l), très inférieures à la valeur sanitaire définie pour cette substance (510 µg/l), n'ont pas justifié de restriction de consommation.*

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

### Dureté

*L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.*

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: LES 3 CHEMINEES

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
SOURCE LE HAMEL S1	SMPGA	09/06/1997
SOURCE LE HAMEL S2	SMPGA	10/07/2007
PUITS LE PONT DE LA BRAIZE P1	SMPGA	09/06/1997

### LES CONTROLES

En 2021, 17 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA 02 33 61 02 04

ARS NORMANDIE - UD 50 02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3)	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	Pesticides: ESA METOLACHLORE
	mg/L	°f	µg/L
Moyenne	31,95	15,32	-
Maximum	33,40	17,50	0,66

### APPRECIATION GENERALE

La présence de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des valeurs mesurées. Des actions destinées à rétablir la conformité de l'eau vis à vis du paramètre pesticides sont en cours. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1µg/l pour chaque substance et 0,5µg/l toute substance confondue.

Des dépassements de la limite de qualité en ESA métolachlore (produit de dégradation de l'herbicide métolachlore) ont été constatés. Les valeurs relevées (valeurs maxi: 0,66 µg/l), très inférieures à la valeur sanitaire définie pour cette substance (510 µg/l), n'ont pas justifié de restriction de consommation.

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

### Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: LES MONTS

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
SOURCE LES MONTS SAINT JEAN S1	SMPGA	09/06/1997
SOURCE LE VAL S1	SMPGA	09/06/1997

### LES CONTROLES

En 2021, 12 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA 02 33 61 02 04

ARS NORMANDIE - UD 50 02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	30,44	18,57	-
Maximum	31,60	21,00	0,03

### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

*La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.*

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

*Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).*

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1µg/l pour chaque substance et 0,5µg/l toute substance confondue.

*Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.*

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

### Dureté

*L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.*

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: MARCEY LES GREVES-VAINS

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société STGS.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU	RIVIERE BRAIZE-MOULIN MARCEY SMPGA	08/08/2009

### LES CONTROLES

En 2021, 15 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA	02 33 61 02 04
STGS	02 33 79 46 79
ARS NORMANDIE - UD 50	02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	28,52	12,70	-
Maximum	31,50	16,20	0,03

### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

*La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de bonne qualité bactériologique.*

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

*Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).*

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toute substance confondue.

*Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.*

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements et dans les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

### Dureté

*L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.*

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: MONTVIRON

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société STGS.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
SOURCE DOUE DES GENETS S1	SMPGA	28/04/2006
SOURCE LA HAYE GOUITTIERE S1	SMPGA	28/04/2006
SOURCE LA LOUVETIERE S1	SMPGA	28/04/2006
SOURCE LE HAMEL S1	SMPGA	28/04/2006
SOURCE LE HAMEL S2	SMPGA	28/04/2006
SOURCE LE HAMEL S3	SMPGA	08/11/2016

### LES CONTROLES

En 2021, 20 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA	02 33 61 02 04
STGS	02 33 79 46 79
ARS NORMANDIE - UD 50	02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	31,31	16,62	-
Maximum	34,40	17,70	0,06

### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

*La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.*

### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

*Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).*

### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toute substance confondue.

*Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.*

### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

### Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

### Dureté

*L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.*



## COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE

### QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: SARTILLY

#### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

#### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau de distribution est exploité par la société STGS.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Protection date
CHAMP CAPTANT DE SOURCES LA GILBERDIERE S1	SMPGA	14/01/2019
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU RIVIERE BRAIZE-MOULIN MARCE	SMPGA	08/08/2009

#### LES CONTROLES

En 2021, 10 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

#### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE	02 33 48 81 47
STGS	02 33 79 46 79
ARS NORMANDIE - UD 50	02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

#### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	31,04	14,91	-
Maximum	32,20	16,80	0,03

#### APPRECIATION GENERALE

L'eau distribuée s'est révélée conforme aux exigences de qualité bactériologique et physico-chimique auxquelles doivent répondre les eaux destinées à la consommation humaine. Cette appréciation ne tient pas compte des paramètres liés aux canalisations dans la mesure où ils ne sont représentatifs que de la qualité sur la zone concernée.

#### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

*La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de bonne qualité bactériologique.*

#### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

*Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).*

#### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toute substance confondue.

*Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.*

#### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

#### Plomb

La présence de plomb dans les branchements et dans les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer

#### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

#### Dureté

*L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.*

SMPGA

## QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: ST JEAN DES CHAMPS

### SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

#### L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Durand S1	Collectivité d'appartenance	Protection date
CHAMP CAPTANT DE SOURCES	DURAND S1	SMPGA	01/08/2007
CHAMP CAPTANT DE SOURCES	LA BARBINIERE S1	SMPGA	01/08/2007
FORAGE D'ESSAI	LA MOUCHE FES1	SIAEP DE LA HAYE PESNEL	21/04/2005
SOURCE	LA MOUCHE S1	SIAEP DE LA HAYE PESNEL	21/04/2005
CHAMP CAPTANT DE SOURCES	LE FRESNE GRAND C1	SIAEP DE LA HAYE PESNEL	21/04/2005
FORAGE	LE FRESNE LE TANU F1	SIAEP DE LA HAYE PESNEL	21/04/2005
CHAMP CAPTANT DE SOURCES	LE FRESNE PETIT C2	SIAEP DE LA HAYE PESNEL	21/04/2005
SOURCE CAPTEE	LES MORICIERES C1	SIAEP DE LA HAYE PESNEL	21/04/2005
SOURCE CAPTEE	LES MORICIERES C2	SIAEP DE LA HAYE PESNEL	21/04/2005

#### LES CONTROLES

En 2021, 19 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

#### L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant, et du service santé-environnement de l'agence régionale de santé de Normandie- unité départementale de La Manche.

SMPGA 02 33 61 02 04  
ARS NORMANDIE - UD 50 02 33 06 56 06

Sur internet: [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

#### Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f	Pesticides: ESA METOLACHLORE µg/L
Moyenne	22,81	12,77	-
Maximum	28,10	14,90	0,72

#### APPRECIATION GENERALE

La présence de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des valeurs mesurées. Des actions destinées à rétablir la conformité de l'eau vis à vis du paramètre pesticides sont en cours. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

#### Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

#### Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

#### Pesticides

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides (Insecticides, herbicides, fongicides), la limite de qualité est de 0,1 µg/l pour chaque substance et 0,5 µg/l toute substance confondue.

Des dépassements de la limite de qualité en ESA métolachlore (produit de dégradation de l'herbicide métolachlore) ont été constatés. Les valeurs relevées (valeurs maxi: 0,72 µg/l), très inférieures à la valeur sanitaire définie pour cette substance (510 µg/l), n'ont pas justifié de restriction de consommation.

#### Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

#### Plomb

La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Pour les abonnés concernés, il est recommandé de changer ces canalisations et en attendant, de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer.

#### Radioactivité

Les mesures des indicateurs destinées à évaluer la dose d'exposition aux rayonnements ionisants attribuable à la consommation d'eau se sont révélées inférieures aux valeurs maximales fixées par la réglementation (0.1 Becquerel par litre (Bq/l) pour l'activité Alpha et de 1 Bq/l pour l'activité Bêta) à partir desquelles il est procédé à la recherche de radionucléides spécifiques.

#### Dureté

L'eau distribuée est peu calcaire. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.

# PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX PAR COMMUNE

## Commune d'Avranches

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Avranches	Rue d'office	DN?, fonte, 600ml? - projet en refonte selon travaux voirie ville	2023
Avranches	Rue Chanoine Béranger	Fuyarde et mauvaise position (400 ml + 715ml))/Travaux en cours	2023
Avranches	Place du marché	Ceinture DN200 fonte à refaire	2024
Avranches	Quartier du bois pépin	Amiante Ciment à déconnecter / 1 alim à reprendre (proche centre dialyse)/Travaux STGS (BDC)	2022
Avranches	Chemin des Grèves	DN60 Fonte 76 ml/ Raccordement RIA BLANCHET 4 RIA/ Débit insuffisant	2022
Avranches	Rue Changeons	DN ?, Matériau ?, 160 ml / à vérifier	2022
Avranches	Rue de Bouillant	DN ?, Matériau ?, 210 ml	2025
Avranches	Rampe d'Olbiche	DN200, Fonte, 175 ml / Vieillissante	2025
Avranches	Rue des Halles	DN50, PVC, 90 ml / Fuyarde	2025
Avranches	Rue Korbach	DN250, AC, 200 ml / Amiante	2025
Avranches	D104	DN ?, Matériau ?, 13 ml	2025
Avranches	D104	DN ?, Matériau ?, 189 ml	2025
Avranches	Rue de la 4ème DB Américaine	DN100, AC, 120 ml / Amiante	2026
Avranches	Rue de la Division Leclerc	DN100, Fonte grise, 700 ml	2026
Avranches	Rue de la Division Leclerc	DN ?, Matériau ?, 952 ml	2026
Avranches	Rue du Baron d'Orsenne	DN100, AC, 110 ml / Amiante	2026
Avranches	Quartier Vittel et Mermoz	DN100 + DN60, AC, 1000 ml / Amiante	2026
Avranches	Square de la Métairie	DN150 + DN60, AC, 800 ml / Amiante	2026
Avranches	Rue Commandant Bindel	DN200, AC, 300 ml / Amiante	2026
Avranches	Rue Commandant Bindel	DN100, Fonte grise, 530 ml	2026

## Commune d'Ancetoville-sur-Boscq

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Ancetoville	Village Jouenne	DN75, PVC, 1664 ml / Vieillissante	2025

## Commune de Bacilly

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Bacilly	La Pitière	DN75, PVC, 760 ml / PVC posé avant 1980	2026
Bacilly	Le Fougeray/Les Linettes/La Poulinière	DN90/75/50/32, PVC, 1800 ml	2024
Bacilly	La Malerbière/L'Ourcerie/Le Sas/La Pichotière	DN100, PVC, 1500 ml / PVC posé avant 1980	2025
Bacilly	Le Chesnay/L'Arsonnière/les Tournées/Le Chêne	DN75/50/40, PVC, 1200ml	2025
Bacilly	Le Petit Moulin Conté/Le Grand Champillon	DN160, PVC, 450 ml	2025
Bacilly	La Croix St Gratien/Croupeton	DN75/32, PVC, 750 ml	2025

## Commune de Braffais

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Braffais	Le Hamel	Mauvaise implantation 650 m	2023

## Commune de Bréville-sur-Mer

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Bréville	La Perrière	PVC, 223 ml / PVC posé avant 1980	2024

## Commune de Carolles

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Carolles	Route de la Plage	DN60, Fonte, 47 ml / Vieillissante	2024
Carolles	Chemin Ombrage	DN60, Fonte, 115 ml / Abandonné	2024
Carolles	Chemin de l'Alleu	DN60, Fonte, 45 ml / Vieillissante	2026
Carolles	Allée Marius Dujardin	DN60, Fonte, 21 ml / Vieillissante	2026
Carolles	Rue de la Lande	DN60, Fonte, 15 ml / Vieillissante	2026
Carolles	Rue de la Division Leclerc	DN60, Fonte, 34 ml / Vieillissante	2026
Carolles	Rte de la Chevalerie	DN125+DN100+DN80, Fonte, 500 ml / Vieillissante	2026

## Commune de Champcey

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Champcey	LE MANOIR	DN63, PVC, 500 ml	2025
Champcey	LA SOLLERIE/LAMOISSARDIERE	DN50, PVC, 800 ml	2025

## Commune de Coudeville-sur-Mer

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Coudeville	Maillage distribution Coudeville	DN100 sur 3km + regul pression	2025
Coudeville	La Groudière	DN42, PVC, 433 ml / PVC posé avant 1980	2024
Coudeville	Le Hamel	DN34, PVC, 132 ml / PVC posé avant 1980	2026
Coudeville	Village Hébert - La rivière	DN53, PVC, 691 ml / PVC posé avant 1980	2022
Coudeville	La Groudière/Village Rabasse	PVC, 600 ml / PVC posé avant 1980	2023

## Commune de Donville-les-Bains

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Donville les Bains	Allée des Costillets	DN60, Fonte grise 1938, 85 ml / Qualité	2022
Donville les Bains	Rue de la rafale	DN63, PVC, 860 ml/ PVC posé avant 1980	2025
Donville les Bains	Rue aux moines	DN90, PVC 1980	2025
Donville les Bains	Rue du clos des sources	DN80, FONTE + DN75, PVC, 355 ml / Fuyarde	2025
Donville les Bains	Square de la Corniche	DN60, Fonte, 110 ml / Fuyarde	2025
Donville les Bains	Rue entre deux Rochers	DN100 + DN200, Fonte, 420 ml / Fuyarde + ovalisée	2025
Donville les Bains	Rue de la fontaine minérale	DN100, Fonte, 195 ml / Fuyarde	2025
Donville les Bains	Rue du blanc Arbre	DN75, PVC, 155 ml / Fuyarde	2025
Donville les Bains	Rue Thomas Giordano	DN60, Fonte, 205 ml / Vieillissante	2026

## Commune de Genêts

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Genets	Rue de l'ortillon + bourg	DN100, FONTE + DN50, PVC, 1100 ml	2024
Genets	Place des halles	DN75+DN40, PVC, 300 ml	2024

## Commune de Granville

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Granville	Chemin des Perelles	DN32 PVC + DN125 Fonte, 490 ml / Fuyarde	2023
Granville	Chemin rural n°33 du Montais	DN80, Fonte, 230 ml, 5 branchements / Fuyarde	2023
Granville	Rue de la Clémentière	DN125, Fonte, 300 ml / Fuyarde	2023
Granville	Rue Etoupefour	DN80, Fonte, 85 ml / Vieillissante	2025
Granville	Rue des Prairies et des Coquelicots	DN80, AC, 350 ml / Vieillissante	2026
Granville	Rue des Jonquilles	DN80, AC, 200 ml / Vieillissante	2026

## Commune de Jullouville (dont Saint Michel des Loups)

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
St Michel des Loups	La Ferrière	DN50, PVC, 265 ml / PVC posé avant 1980	2024
Jullouville	Avenue des Corsaires	DN125, Fonte, 360 ml / Fuyarde	2024
Jullouville	Avenue des Celtes	DN100, Fonte, 95 ml / Vieillissante	2024
Jullouville	Avenue des Francs	DN60, Fonte, 130 ml / Vieillissante	2024
St Michel des Loups	Robinson	DN40 PVC, 73 ml / Fuyarde	2024
St Michel des Loups	Route du hamel / la Pourrie	DN63, PVC, 1210 ml / PVC posé avant 1980	2023
Jullouville	Avenue des Vikings	DN100 + DN125, Fonte, 350 ml / Vieillissante	2026
Jullouville	Avenue des Vikings	DN60, Fonte, 245 ml / Vieillissante	2026
Jullouville	Avenue des Gaulois	DN32, PVC, 75 ml / Vieillissante (Parcelle 131/132)	2026

## Commune de Lolif

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Lolif	La Turgotière	DN50, PVC, 800 ml / PVC posé avant 1980	2026

## Commune de Longueville

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Longueville	Le Château/Les Essaix/La Livonnaire/La Meauffre	PVC, 2170 ml / PVC posé avant 1980	2023
Longueville	Le Moulin du Boscq	DN53, PVC, 306 ml / PVC posé avant 1980	2024

## Commune de Marcey-les-Grèves

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Marcey les grèves	rue maison neuve	DN100, FONTE, 1100 ml (lotissement, tranchée commune ENEDIS)	2024
Marcey les grèves	La Chattière RD 105	DN 80 +DN60 Fonte, 1 390 ml / Qualité d'eau	2023
Marcey les grèves	Le clos hubert/le rivage	DN60, FONTE, 850 ml / en domaine privé	2024
Marcey les grèves	rue delabre/av du cottage	DN60, FONTE, 300 ml (7 branchements)	2025
Marcey les grèves	le pont corbet	DN60, FONTE, 150ml	2025
Marcey les grèves	Rte de Bellevue & Rte du Clos Hubert	DN80, Fonte, 650 ml / Vieillissante (VC 23 et 25)	2023

## Commune de Montviron

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Montviron	TP Friteau	Renouvellement distribution pour sécurisation Sartilly Sud	2025
Montviron	Divers secteurs	Renouvellement distr, connexion Prod coté interco et coté réservoir Montviron	2025

## Commune de Saint-Aubin des Préaux

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
St Aubin des Préaux	Mont Rosty/La Blotière	DN75, PVC COLLE, 2010 ml / PVC posé avant 1980	2023

## Commune de Saint-Jean des champs

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
St Jean des Champs	La Gaillardière	1 km à déplacer car canalisation sous fermes et domaine privé	2024
St Jean des champs	lotissement des champs - part 2	15 branchements +lotissement part2 (domaine des champs)	2023
St Jean des champs	lotissement belle étoile	26 branchements	2024

## Commune de Saint-Jean le Thomas

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
St Jean le Thomas	Chemin Montois	DN60, Fonte, 300 ml / Fuyarde	2023
St Jean le Thomas	Route de Pignochet	DN100 + DN60, Fonte, 765 ml / Fuyarde	2024
St Jean le Thomas	ALLEE CLEMENCEAU	DN60, FONTE 200 ml	2023
St Jean le Thomas	AVENUE DE LA LIBERATION	DN80+60, FONTE, 700 ml	2024
St Jean le Thomas	RUE MARECHAL LECLERC	DN60, FONTE, 400 ml	2024
St Jean le Thomas	RUE STANISLAS	DN100, FONTE, 800 ml	2023
St Jean le Thomas	Rue du Général de Gaulle + Yves Dubosq	DN60 + DN80 + DN125, Fonte, 700 ml / Fuyarde	2023
St Jean le Thomas	Allée Clémenceau	DN60, Fonte, 200 ml / Fuyarde	2024
St Jean le Thomas	Avenue de la Libération	DN60 + DN80, Fonte, 900 ml / Fuyarde	2024
St Jean le Thomas	Rue du Maréchal Leclerc	DN60 + DN80, Fonte, 500 ml / Fuyarde	2024
St Jean le Thomas	Rue Stanislas	DN100 + DN60, Fonte, 800 ml / Fuyarde	2026
St Jean le Thomas	RD241	DN100, Fonte, 700 ml / Fuyarde	2026

## Commune de Saint-Pierre Langers

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
St Pierre Langers	Village de Monteil >> La Sorinière	DN50+DN63+DN75+DN90, PVC, 4090 ml / PVC posé avant 1980	2024

## Commune de Saint-Planchers

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
St Planchers	Beaufougeray	DN50, PVC, 61 ml / PVC posé avant 1980	2025
St Planchers	Les Marettes	DN50 PVC, 304 ml / Fuyarde	2025
St Planchers	La Table vers Le Galon à St Jean DC	Interco St Planchers -> St Jean des Champs	2023
St Planchers	L'Aumesmil	DN75 PVC, 773 ml / Vieillissante	2026

## Commune de Saint Pair sur mer (dont Kairon)

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
St Pair sur Mer	Rue de Tombelaine	DN60, AC, 430 ml / Fuyarde	2024
St Pair sur Mer	Rue des Cyprès	DN100 + DN 80, AC, 400 ml / Fuyarde + Amiante	2024
St Pair sur Mer	Route de Lézeaux	170 ml AC + antenne 100ml PVC (tranchée commune)	2024
St Pair sur Mer	Village la Leuderie (RD154)	DN75, PVC 1975, 1000 ml, (45 branchements)	2023
Kairon	Kairon bourg - rue monument	DN75, PVC 1975, 1213 ml, (25 branchements)/ PVC posé avant 1980	2023
St Pair sur Mer	Surthar	DN50, PVC, 1370 ml / PVC posé avant 1980	2025
St Pair sur Mer	Chemin du Harley	DN60, FONTE, 230 ml / Fuyarde	2025
St Pair sur Mer	Rue du petit Kairon	DN100, AC , 370 ml / Fuyarde	2024
St Pair sur Mer	Imp de l'Océan	DN60, AC, 85 ml / Amiante	2024
St Pair sur Mer	Rte de la Chanterie	DN60, AC , 485 ml / Amiante	2024
St Pair sur Mer	Rue de l'Océan	DN150, AC, 280 ml / Amiante	2026
St Pair sur Mer	Rue du grand large	DN150, AC, 70 ml / Amiante	2026
St Pair sur Mer	Route des tribunes	DN150, AC, 620 ml / Amiante	2026
St Pair sur Mer	Route des tribunes	DN175, Fonte, 160 ml / Vieillissante	2026
St Pair sur Mer	Rte de Lézeaux	DN150, AC , 340 ml / Amiante	2026
St Pair sur Mer	Distribution Larture	DN200, AC , 1000 ml / Amiante	2026

## Commune de Sartilly

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Sartilly	HOTEL FURET	DN60 FONTE, 270 ml	2024
Sartilly	ROUTE DE GENETS	DN60, FONTE, 690 ml	2024
Sartilly	La Huche-Pie	DN63, PVC, 460 ml / Fuyarde	2025
Sartilly	La Grandière	DN40, PVC, 700 ml / Fuyarde	2024
Sartilly	Rte de Genêts - Le Tilleul	DN60, Fonte, 2000 ml / Vieillissante + Qualité + Débit	2023
Sartilly	RUE DES DILIGENCES	DN125/60, FONTE, 130 ml	2026

## Commune de Tirepied

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Tirepied	La Barbière	PVC DN140, 1200 ml / PVC posé avant 1980	2024
Tirepied	La Guilberdière	DN50 PVC, 1040 ml / PVC posé avant 1980	2022
Tirepied	La Pitelière	DN50 PVC, 80ml / PVC posé avant 1980	2024
Tirepied	La Ferée/Le Billoir/Le Bois Bisson/L'Homel	DN90+DN75+DN63 PVC, 2800 ml / PVC posé avant 1980	2023
Tirepied	La Chenotière	DN50 PVC, 1225 ml / PVC posé avant 1980	2026
Tirepied	La Vau Grante	DN63+DN40 PVC, 440 ml / PVC posé avant 1980	2026

## Commune de Vains

Commune	Adresse	Descriptif des travaux	Année
Vains	Lieu-dit Bourbillon Tanguouse	DN 60 & 80 & 100 AC à remplacer 800 ml (P1) / Amiante	2023
Vains	Lieu-dit Coursière + Le coin la Carelle + le Port de Gisort	DN 80 & 100 & 125 AC à remplacer 2300 ml (P2) / Amiante	2023
Vains	Rte de la Saline	DN80 + DN60, AC, DN40 PVC, 1400 ml / Vieillissante - domaine privé	2024
Vains	Bourg (Rte des domaines et Rte de la grange des dimes)	DN150, AC, 500 ml / Vieillissante	2026